

Chronologie, diffusion et environnement des villae dans l'Europe médiévale (viie-xiiie siècles): recherches sur les corpus diplomatiques numérisés

Nicolas Perreaux

▶ To cite this version:

Nicolas Perreaux. Chronologie, diffusion et environnement des villae dans l'Europe médiévale (viie-xiiie siècles): recherches sur les corpus diplomatiques numérisés. Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre. Hors-série, 2016. halshs-01947883

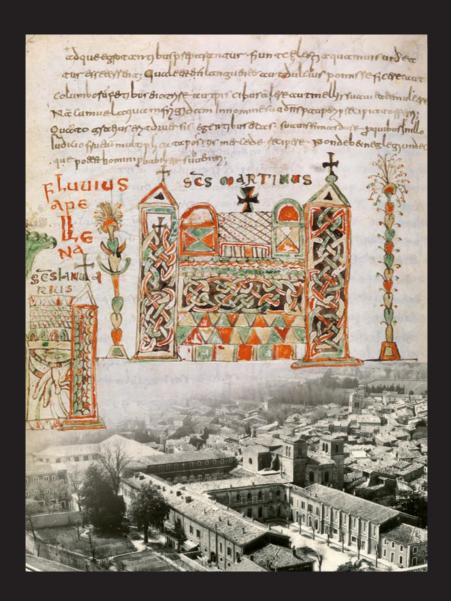
HAL Id: halshs-01947883 https://shs.hal.science/halshs-01947883v1

Submitted on 3 May 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

BUCEMA 10 HORS-SÉRIE





Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA

Hors-série n° 10 | 2016 L'origine des sites monastiques : confrontation entre la terminologie des sources textuelles et les données archéologiques

Chronologie, diffusion et environnement des *villae* dans l'Europe médiévale (VII^e-XIII^e siècles) : recherches sur les corpus diplomatiques numérisés

Nicolas Perreaux



Éditeur

Centre d'études médiévales Saint-Germain d'Auxerre

Édition électronique

URL: http://cem.revues.org/14476

ISSN: 1954-3093

Référence électronique

Nicolas Perreaux, « Chronologie, diffusion et environnement des *villae* dans l'Europe médiévale (VII^e-XIII^e siècles) : recherches sur les corpus diplomatiques numérisés », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], Hors-série n° 10 | 2016, mis en ligne le 09 décembre 2016, consulté le 09 décembre 2016. URL : http://cem.revues.org/14476

Ce document a été généré automatiquement le 9 décembre 2016.



Les contenus du *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre (BUCEMA)* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

Chronologie, diffusion et environnement des *villae* dans l'Europe médiévale (VII^e-XIII^e siècles) : recherches sur les corpus diplomatiques numérisés

Nicolas Perreaux

« Ouvrez les cartulaires, pénétrez dans cette forêt de textes si luxuriante et si touffue, vous retrouverez, malgré l'épaisseur du feuillage et l'entrecroisement des routes, la direction et les traces de cette transformation. » Ainsi s'exprimait Jacques Flach en 1893 dans le second tome de son opus magnum, Les origines de l'ancienne France, au cœur d'un chapitre consacré à la villa¹. Les éléments sémantiques relatifs à la spatialisation font, de fait, souvent partie de cette zone d'ombre, vocabulaire commun, sans doute quotidien aux yeux des cartularistes, que l'on considère a priori soit comme purement matériel, soit comme purement idéel, et auquel les philologues ne se sont guère intéressés². Tous les médiévistes savent pourtant que villa n'est pas un mot rare : la situation est même tout inverse. Une rapide recherche au sein des corpus diplomatiques numérisés permet, en effet, de relever plus de 64 500 occurrences du lemme, ce qui le catégorise de facto comme une des briques essentielles du lexique et de la société alto-médiévale. Il faut toutefois admettre que les mentions le concernant sont souvent laconiques, en particulier celles des textes diplomatiques, empêchant une compréhension directe de cet objet et des phénomènes qui lui sont liés³. Ainsi, en dépit de progrès importants, la diffusion de cette structure territoriale et seigneuriale, tant au plan chronologique que géographique, reste encore méconnue. Dans le cadre du colloque de Baume, la question de la corrélation entre ces structures et d'autres implantations - idéelles ou matérielles, mais ici en particulier monastiques - propres au haut Moyen Âge reste largement en suspens.

Face à la relative aridité des mentions documentaires, l'informatique et les corpus numérisés peuvent aujourd'hui nous venir en aide. La mise en ligne d'un nombre considérable de textes médiolatins place, en effet, les médiévistes dans une situation inédite, à la fois stimulante - par les résultats qu'elle laisse augurer - et déstabilisante car les méthodes restent largement à inventer. Cette digitalisation rend possible l'exploration de grands corpus documentaires à des échelles chronologiques et géographiques inédites, favorisant le comparatisme, mais aussi une lecture plus objective des dynamiques lexico-sémantiques, portes de la structure sociale⁴. Les bases de données diplomatiques, couvrant sans cesse un territoire de plus en plus vaste, se sont ainsi multipliées: Chartae Burgundiae Medi Aevii (CBMA) pour l'actuelle Bourgogne, chartes originales de l'Artem et Chartae Galliae pour l'actuelle France, Codice diplomatico dela Lombardia medievale pour la Lombardie, dMGH pour les diplômes et les espaces germaniques, Deeds Project pour les îles Britanniques, Thesaurus diplomaticus (désormais Diplomata Belgica) pour le nord-est de l'actuelle France et la Belgique, cartulaires de la Fundació Noguera pour la Catalogne, etc.⁵ Dans le cadre de notre thèse de doctorat⁶, ces différents ensembles ont été réunis au sein d'un corpus uniformisé, avec pour objectif d'atteindre une couverture documentaire européenne. S'étendant principalement du VIIe au début du XIVe siècle, cette base des Cartae Europaeae Medii Aevi (CEMA) contient à l'heure actuelle environ 140 000 documents, correspondant à 45 millions de mots, essentiellement latins (fig. 1 ci-dessous)7. Les documents narratifs, normatifs et hagiographiques ont ainsi été exclus, afin de se focaliser sur la production diplomatique au sens large, des chartes originales aux cartulaires. Ce choix répond certes au besoin fondamental de poser des limites à l'étude, mais aussi à différentes contraintes techniques : les textes narratifs ne sont, à ce jour, pas constitués en un corpus numérique satisfaisant⁸, leurs datations restant par ailleurs bien souvent incertaines. En se plaçant à cette échelle, notre contribution souhaite mieux définir l'émergence puis la dislocation d'une formation territoriale, mais aussi réaffirmer le rôle essentiel du comparatisme géographique dans les études médiévales9.

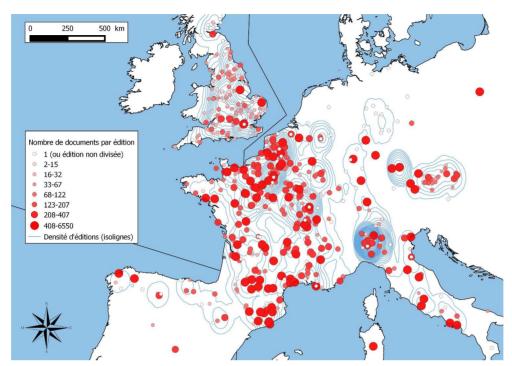


Fig. 1 – Nombre de documents et densité d'éditions actuellement présentes dans le *CEMA* (140 000 chartes) [logiciel QGIS, projection Lambert 93]

Trois informations sont présentées : la localisation des corpus, leur densité (isolignes bleues), le nombre d'actes qu'ils contiennent.

La villa est un objet idéal pour mener à bien de telles expériences: abondante et même difficilement analysable sans outil numérique¹⁰, relativement obscure au plan sémantique de par sa polysémie, elle constitue un champ de recherches particulièrement intéressant afin d'explorer les possibilités offertes par les bases de données¹¹. Ainsi, les comparaisons (géographiques, chronologiques ou sémantiques) à son propos demeurent relativement rares, la documentation du haut Moyen Âge, de par sa distribution spécifique, n'encourageant guère aux systématisations¹². Pourtant, « [u]n terme aussi rebattu que villa devrait être reconsidéré à partir de corpus d'actes et de notices traités à l'ordinateur et de confrontation avec les données des polyptyques », écrivait René Noël en 2010¹³. Cette enquête débutera par des remarques d'ordre qualitatives et lexicographiques, avant d'aborder des expériences statistiques visant à dégager une esquisse quantitative de la répartition chrono-géographique de la villa médiévale, ainsi que de son environnement.

Le rythme de la *villa* : approche qualitative et historiographique

Dans les dictionnaires et glossaires

La numérisation des outils de référence bouleverse là aussi nos perspectives : certains glossaires et dictionnaires médiolatins disposent désormais de moteur de recherche plein texte, rendant possible des requêtes complexes. Outre l'entrée qu'il donne pour villa, le dictionnaire de Niermeyer ne manque pas d'occurrences du lemme, avec pas moins de 502 mentions, réparties dans de nombreux articles 14. L'entrée principale pour le lemme

contient une série de sens disparates, souvent contradictoires, dont il est difficile de déterminer la cohérence sémantique. Sont tout d'abord évoqués une « demeure rurale, la maison avec ses annexes et son enclos », puis un « domaine », une « propriété foncière », un « village », un « lieu habité », une « localité », un « village avec des champs, les prés, etc. », un « lieu habité avec son finage ». L'article suggère par la suite « une résidence royale, un palais royal », mentionne aussi la villa comme « agglomération à l'extérieure d'un castrum ou d'une cité épiscopale », puis comme un « château », une « terre défrichée récemment colonisée », ou encore une « ville », voire les « habitants d'un village ou d'une ville ». Malgré cette confusion en partie inhérente à la documentation elle-même, quatre sens principaux émergent de cette définition : 1. Une habitation de taille importante 15; 2. Une communauté d'installés 16, un castrum, voire ses habitants ; 3. Une ville ou une agglomération de forte taille 17; 4. Un territoire/domaine sur lequel s'exerce un pouvoir 18.

C'est d'ailleurs sensiblement ce même découpage que nous retrouvons dans le Glossarium Du Cange, avec un total de dix-sept entrées consacrées à villa¹⁹. Plus raisonné que le Niermeyer, le glossaire débute par une longue définition, ordonnée chronologiquement. Il commence par donner ce qu'il estime être deux traductions : « Villa. Civitas, Gallis ville », puis, dans le cas où villa vient remplacer vicus, « de façon abusive²o », propose de traduire villa par « village ». Un peu plus loin, Du Cange donne une définition plus complexe du terme : « complurium in agris mansionum vel ædium collectionem appellamus²¹ », impliquant à la fois un territoire et des bâtiments. Par la suite, tout comme Niermeyer, il insiste sur la villa en tant qu'habitation, évoque le problème de la villa domaniale, et mentionne à son propos différents textes carolingiens. Il relie, pour finir, plusieurs fois le terme au fisc, avec des entrées telles que « villae fiscales », au problème du statut de ce territoire, avec « villa franca » et « villae publicae ». Si la sémantique du lemme n'apparaît pas clairement, la méthode du Glossarium, revenant à mentionner les contextes d'usages plutôt qu'une série de définitions au sens strict, se révèle plus éclairante. Elle fait ainsi émerger une part de l'environnement du lemme, en insistant sur sa dimension spatiale et domaniale.

Dans l'historiographie francophone (fin du XIX^e-début du XXI^e siècle)

- Ces multiples entrées laissent toutefois un goût d'inachevé, qui pourrait d'ailleurs expliquer les difficultés qu'éprouvent aujourd'hui encore les médiévistes à définir l'extension, tant territoriale que chronologique, de la villa. Elles ne nous informent guère sur son environnement social et spatial, lui-même probablement variable d'un espace à l'autre des points que renseignent aujourd'hui encore essentiellement les études circonscrites à un territoire précis²². À la suite d'Étienne Renard²³, il s'agissait donc de se pencher vers l'historiographie, en se focalisant non pas sur la sémantique du terme²⁴, mais plutôt vers les éléments évoquant son environnement et sa diffusion à partir de travaux clés.
- Sur ce thème, l'historiographie semble de prime abord abondante, les plus anciennes études évoquant le « rythme » de la villa en tant que structure remontant au XIX^e siècle²⁵. En langue française, ce sont Jacques Flach [1846-1919] et Henri d'Arbois de Jubainville [1827-1910] qui font paraître les premiers articles scientifiques intégralement consacrés à la question²⁶. Il faut toutefois compter avec Numa Denis Fustel de Coulanges [1830-1889], qui consacre l'intégralité du quatrième tome de son Histoire des institutions politiques de l'ancienne France (1870-1889) au système domanial, en particulier à « l'alleu » et à la villa²⁷. Une lecture attentive de son ouvrage fait apparaître l'aspect radical et novateur de

plusieurs de ses propositions²⁸: 1. La *villa* était, selon Fustel, une entité largement stable, dans son « étendue » et ses « limites », du IV^e au IX^e siècle ; 2. Elle existait antérieurement à la période mérovingienne, et n'était pas liée aux invasions germaniques ; 3. Les *villae* formaient un maillage dans lequel entraient toutes les terres ; 4. Pour la période franque, il n'existait pas (ou peu) de « communautés rurales » ou de « villages » semblables à ceux de la fin de l'Ancien Régime – l'auteur parle de « communauté agraire » ou de « communauté de village »²⁹: la *villa* était avant tout un domaine, et plus encore une structure spatiale³⁰. Si certaines de ces propositions sont aujourd'hui révisées par l'historiographie³¹, on peut se demander dans quelle mesure des analyses statistiques confirmeraient ou infirmeraient les hypothèses de Fustel. Son approche permet, en effet, de poser différentes questions, aujourd'hui encore fondamentales, relatives à l'essor et à la diffusion de ces structures spatiales : celle des liens entre la *villa* antique et la *villa* altomédiévale, celle de la polysémie du terme, celle des transformations médiévales dans et autour des *villae*, celle de leur croissance et de leur déclin.

- Un autre auteur clé du débat est Jacques Flach. Dans son *opus magnum*, Flach s'oppose à Fustel et défend l'hypothèse de l'existence de communautés d'installés, regroupés dès le haut Moyen Âge, tout en soutenant l'idée d'un développement progressif des *villae*. Il refuse toutefois d'associer *villa* et « village », tout comme son prédécesseur ³². L'auteur reste néanmoins incertain sur le rythme de ce mouvement, imputable selon lui à la succession d'une phase de « concentration de la propriété » puis une autre de « dispersion » orchestrées par les dominants laïcs ou ecclésiastiques. Bien qu'aucune chronologie précise n'émerge de l'ouvrage, on comprend que Flach plaide pour un développement de la *villa* entre le VII^e et le IX^e siècle. Il impute, en revanche, la disparition de ces structures aux invasions, responsable d'un « afflux vers les lieux fortifiés ³⁴ » et d'une « nouvelle répartition des terres ³⁵ ». À partir de ce moment, la *villa* n'aurait plus été un domaine, mais une « circonscription rurale », une « *potestas* », voire « un *locus*, un *vicus* » : autrement dit, « une division seigneuriale ³⁶ » même si Flach souligne que le rythme de cette conversion fut variable d'un espace à l'autre ³⁷.
- 9 Malgré leurs divergences, ces deux premiers auteurs permettent de comprendre combien les liens entre communautés d'habités structurées et *villa* sont complexes. Ils montrent qu'une chronologie des *villae* aussi bien lorsque le terme indique un grand domaine que lorsqu'il désigne une circonscription telle que nous souhaitons l'établir ne renseigne pas *directement* sur les « villages », sans que les liens entre ces deux structures soient inexistants.
- En 1931, Marc Bloch [1886-9144] propose lui aussi une lecture du phénomène, dans *Les caractères originaux de l'histoire rurale française*³⁸. Si sa définition du terme est plutôt précise ³⁹, la chronologie de son développement reste là aussi extrêmement vague : « Diverses considérations cependant nous inclinent à voir, dans la seigneurie médiévale, la suite directe d'usages remontant à une époque très reculée, celtique pour le moins⁴⁰. » Quelques années après lui, Charles-Edmond Perrin [1887-1974] fait paraître ses cours consacrés à *La seigneurie rurale en France et en Allemagne*⁴¹. Pour ce dernier, il ne fait aucun doute que la « *villa* carolingienne prolonge la *villa* gallo-romaine ⁴² ». Il reconnaît, néanmoins, que « la pénétration de ce système d'exploitation dans l'ancienne Germanie, qui à l'origine l'ignorait totalement, pose des problèmes délicats », tout en affirmant que « le régime de la grande propriété et le système de l'exploitation domaniale sont largement répandus » dans cet espace, au IX^e siècle⁴³. Perrin introduit ainsi la question de la variabilité de la diffusion chrono-géographique des *villae*, qu'il développe dans

l'ensemble de ses cours d'histoire comparée, sans toutefois vraiment élucider la question du rythme.

Cette question de la continuité entre *villa* antique et *villa* médiévale, ne sera ainsi tranchée qu'en 1965-1966 par Adriaan Verhulst [1929-2002], qui réaffirme ses positions en 1983⁴⁴ – sans d'ailleurs convaincre l'ensemble des médiévistes à ce jour⁴⁵. Son analyse est toutefois centrée sur la question du domaine et non exclusivement sur la *villa*. Rappelons seulement que l'auteur défend l'idée d'un « grand domaine biparti » limité dans le temps et dans l'espace⁴⁶, dont le développement serait essentiellement lié aux royautés mérovingiennes et carolingiennes, mais aussi aux initiatives ecclésiales et aristocratiques ⁴⁷, « sans continuité avec l'organisation du *fundus* gallo-romain ⁴⁸ ». Cette hypothèse semble avoir été adoptée par une large part de l'historiographie par la suite⁴⁹.

Il y a cependant là une difficulté de taille: tandis que la chronologie du grand domaine émergeait progressivement des études médiévales⁵⁰, celle de la *villa* restait plus hypothétique, cette dernière étant parfois assimilée au grand domaine lui-même, d'autres fois à une circonscription aux contours incertains. Or, cette dissociation entre la *villa* et le « domaine foncier biparti » a depuis été confirmée par l'historiographie, en particulier (mais pas seulement) méridionale⁵¹. Ainsi, si la chrono-géographie du grand domaine est mieux connue depuis les années 1960, ces rappels historiographiques montrent que la *villa* a tantôt été assimilée à celui-ci – et n'a donc pas fait l'objet d'une attention particulière –, tantôt en a été dissociée – sans que sa chronologie ne s'en voit précisée⁵². Plutôt que d'essayer de déterminer les liens entre les trois entités autour desquels gravite une large part de cette historiographie – *villa*, « village » et « grand domaine » –, notre approche consistera donc à s'intéresser en premier lieu aux occurrences de la *villa*, seul concept médiéval de la triade – renvoyant par ailleurs à différents objets matériels –, puis de tenter d'en déterminer les interactions avec nos concepts contemporains, en conclusion.

Éléments de chronologie

À l'échelle régionale, en Bourgogne

Avant d'entreprendre des analyses à l'échelle globale, il paraissait prudent de tester les méthodes numériques à l'échelle régionale. Par chance, l'actuelle Bourgogne possède le quadruple avantage de fournir une documentation extrêmement dense, distribuée sur un espace ancien hétérogène, presque intégralement numérisée grâce à l'équipe du projet CBMA, ainsi qu'une historiographie riche sur cette question de la villa⁵³. Ce sont donc des éléments techniques et historiographiques qui guident notre choix initial pour la région, mais aussi la densité et la variété de sa documentation diplomatique – qui invitent au comparatisme. L'actuelle région, qui est évidemment une construction récente, couvre ainsi, au moins partiellement, sept diocèses médiévaux. Plutôt que d'y voir une faiblesse, cette dimension composite du corpus « régional » permet de révéler la variabilité chronologique de la structure « villa » au sein d'un cadre relativement restreint⁵⁴.

Dans son ouvrage sur *Les origines du duché de Bourgogne*⁵⁵, Maurice Chaume [1888-1946] opte pour une chronologie haute : la *villa* deviendrait synonyme de *curtis* dès le IV^e siècle, désignant alors « tout regroupement de travailleurs agricoles installé autour d'une résidence seigneuriale et à l'intérieur d'une enceinte, mur de pierre, levée de terre ou simple haie⁵⁶ ». L'auteur reste prudent sur le lien entre *villae* et « villages », y compris

pour la période carolingienne, indiquant que ces dernières peuvent aussi bien être un « domaine rural » qu'un « bâtiment isolé »⁵⁷. Chaume relie la *villa* aux chapelles ainsi qu'aux églises, affirmant qu'« aux temps mérovingiens » celles-ci constituent « l'annexe obligatoire d'une résidence seigneuriale, à tel point que l'on peut affirmer presque sans crainte d'erreur que toute *villa* dépourvue de sanctuaire est une *villa* de second ordre, où le maître ne réside jamais »⁵⁸. Dans le cadre du présent volume, une telle hypothèse est particulièrement intéressante. L'auteur donne par ailleurs des éléments de chronologie : en Bourgogne, la *villa* aurait connu un large déclin dès la seconde moitié du IX^e siècle⁵⁹.

Plus d'un demi-siècle après lui, l'article de François Bange reprend intégralement la question de la villa en Bourgogne, à partir du cas du Mâconnais⁶⁰. Il insiste sur son rôle en tant qu'élément s'insérant dans une structure territoriale tripartite, articulant pagus, ager et villa. Il donne ainsi une définition précise du terme : « Dans nos régions, le terme villa ne désigne donc pas, dans le cas général, un latifundium organisé selon le modèle domanial classique. C'est, au contraire, une cellule territoriale [souligné par nous] dont le sol est réparti entre une série de maîtres de la terre et des hommes, personnages situés dans un large secteur de l'échelle sociale [...]⁶¹. » L'auteur note que, pour la zone étudiée, le réseau des villae incorpore la presque totalité des territoires mentionnés dans les actes ⁶². L'originalité du propos de Bange nous semble toutefois résider dans le lien qu'il suggère entre cette cellule territoriale et l'organisation parentélaire⁶³. Or, c'est précisément cette hypothèse qui lui permet de rejeter celle d'un lien entre la villa antique et la villa médiévale, cette dernière étant fondée selon lui sur des relations de parentés spécifiquement médiévales, car spirituelles⁶⁴.

Récemment, Olivier Bruand est revenu sur la question de la *villa* en Autunois 65. Après un examen attentif des documents disponibles pour cette zone, il critique le modèle de la « *villa* domaniale », contrôlée par un seigneur unique 66, rejoignant en cela la lecture proposée par Alain Guerreau en 1980 67. L'auteur ne donne toutefois pas d'indication quant à l'émergence de la *villa*, la documentation autunoise l'en empêchant de par sa distribution même. Il note que la *villa* est avant tout une « structure d'encadrement, un lieu de pouvoir et d'autorité » et que « [l]e grand domaine au sens carolingien n'existe pas à proprement parler en Autunois 68 ». Ainsi, c'est la *villa* qui constituait, pour cette zone et pour cette période, la cellule spatiale fondamentale.

Comment l'analyse systématique des documents s'ajuste-t-elle avec ces multiples hypothèses, bourguignonnes et globales? Avant de passer à l'analyse proprement sémantique (environnement du lemme), nous avons choisi d'étudier les pics de mentions de villae. Aussi bien en Bourgogne que dans l'ensemble de l'Europe, la chronologie du terme est souvent présentée de façon contradictoire par l'historiographie, ne permettant pas véritablement de trancher entre une persistance antique, un développement mérovingien ou carolingien, voire plus tardif. Plutôt que de retenir un cadre d'analyse fixe, nous avons choisi de varier les échelles, afin de mieux mettre en lumière les similarités et les divergences chrono-géographiques. Tous les historiens savent pourtant qu'une difficulté émerge dès qu'il s'agit de comparer les occurrences d'un terme dans différentes périodes et dans différentes zones : l'inégale production documentaire biaise alors la lecture des phénomènes fréquentiels. Afin de contourner ce biais, nous avons choisi de mettre en œuvre une technique suggérée par Alain Guerreau⁶⁹. Elle consiste à diviser le(s) corpus à analyser en tranches documentaires contenant un nombre de mots équivalent, ceci afin d'être certain de comparer la hausse et la baisse du nombre d'occurrences et non simplement celle des documents. Depuis 2015, cette méthode est

applicable en « temps réel » sur des corpus documentaires latins, grâce à une série d'algorithmes intégrés au script Cooc70. Profitant des paramètres développés dans le cadre de l'ANR OMNIA, la totalité du CEMA a pu être lemmatisée, ce qui facilite particulièrement les recherches de ce type⁷¹.

La documentation diplomatique clunisienne a été retenue comme premier point de test⁷². Elle offre de nombreux avantages, bien connus de l'historiographie, en particulier sa richesse pour les X^e-XII^e siècles⁷³. Sur la totalité du corpus, plus de 6 050 occurrences du lemme ont été décomptées. Cela classe villa parmi les vocables très fréquents, tout en sachant que dans le même corpus ecclesia est représenté 5 382 fois, sanctus 9 574 fois et dominus 7 769 fois. Afin de pouvoir comparer Cluny à d'autres ensembles documentaires de moindre taille dans la suite de l'article, le corpus (plus 1,3 million de mots) a été divisé en cinquante-deux tranches⁷⁴ - chacune comprenant donc environ 25 800 mots. Un graphique de l'évolution des mentions du lemme relativement précis est ainsi obtenu (fig. 2 et 3).

texte_corpus = recueil des chartes de l'abbaye de cluny . (effectif = 1342119) 150 ffectif par tranche

lemme : uilla (effectif du lemme = 6051)

100

Fig. 2 – Occurrences du lemme villa dans la documentation diplomatique clunisienne, Xe-XIIIe siècle

50 1000 900 1100 1200 1300

chronologie

Chaque tranche chronologique (52) contient environ 25 800 mots.

lemme : uilla (effectif du lemme = 4170)
texte_corpus = recueil des chartes de l'abbaye de cluny . (effectif = 639053)

07
07
08
08

du xie siècle

effectif par tranche

80

9

4

20

880

900

Fig. 3 – Occurrences du lemme villa dans la documentation diplomatique clunisienne, fin IXe-début

Chaque tranche chronologique (40) contient environ 16 000 mots⁷⁵.

940

chronologie

960

980

1000

920

Plusieurs observations sont ici possibles. En premier lieu, les mentions de villae ne sont pas sensiblement plus fréquentes avant qu'après la fondation de l'abbaye (en 909/910, cf. fig. 3). Lors d'une phase initiale, qui s'étend de la fin du IXe au début du XIe siècle (fig. 2), le lemme est ainsi omniprésent, bien qu'un pic soit atteint vers 980-990 (fig. 2 et 3). En ce qui concerne la villa, l'abbaye s'est donc insérée dans un cadre spatial ancien, qu'elle n'a, dans un premier temps, pas déstructuré. Une fois l'an Mil passé, vers 1020-1030, la courbe entre toutefois dans une seconde phase, où les mentions de villae chutent brutalement. Villa étant l'un des termes les plus fréquents de la période antérieure, on peut légitimement penser qu'il s'opère là un tournant décisif, du moins autour de l'abbaye. Vers 1080, ce mouvement se stabilise progressivement, alors que la villa « clunisienne » entre dans une dernière phase. Lors de celle-ci, les mentions du lemme sont basses, en particulier au cours de la période 1120-1180, mais aussi relativement stables. Au milieu du XIIe siècle, les occurrences du lemme sont en effet près de huit fois moins fréquentes qu'au moment de leur maximum, lors du dernier tiers du xe siècle 6. Seul un sursaut au tournant du XIIIe siècle indique un intérêt renouvelé pour le terme, dont le sens a alors très probablement évolué. Tout au long de la chronologie, c'est le nominatif villa qui domine, loin devant l'accusatif villam, qui reste rare, sauf à deux moments remarquables : au début de la chronologie - avant la fondation de l'abbaye donc - et au moment où le lemme connaît un dernier regain d'intérêt, au tournant du XIIIe siècle. Remarquons en outre que le lemme paqus connaît une destinée très proche (fig. 4), toujours à Cluny, avec une courbe des mentions relativement similaire⁷⁷.

Fig. 4 – Occurrences du lemme *pagus* dans la documentation diplomatique clunisienne, x^e-XIII^e siècle

Chaque tranche chronologique (52) contient environ 25 800 mots.

Une analyse identique, menée cette fois sur les documents issus du cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon, présente des résultats comparables à ceux de Cluny (fig. 5). La relative abondance de documents pour les VIII^e et IX^e siècles permet néanmoins d'affiner la tendance, qui devait donc être plus ou moins similaire pour l'ensemble du Mâconnais. Soit, tout d'abord, une augmentation assez forte des mentions de *villae* entre le VII^e et le second tiers du IX^e siècle (vers 870), suivie d'une période où les occurrences sont stables et hautes (entre 870 et 1020-1030), interrompues par une chute brutale, qui stoppe à son tour entre 1080 et 1120.

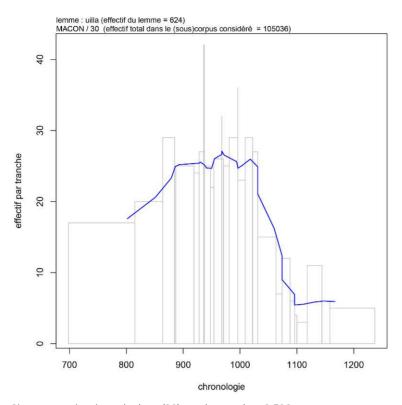


Fig. 5 – Occurrences du lemme villa dans le Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon, VIIIe-XIIIe siècle

Chaque tranche chronologique (30) contient environ 3 500 mots.

Dans un second temps, la méthode a été étendue à l'ensemble de la documentation disponible pour la Bourgogne, grâce au corpus des *CBMA*. Disposant d'une série documentaire plus dense, à la fois au plan chronologique et géographique, 125 paquets chronologiques ont été réalisés, contenant chacun environ 25 800 mots. Le graphique est ainsi comparable aux figures 2 et 3 pour Cluny (fig. 6).

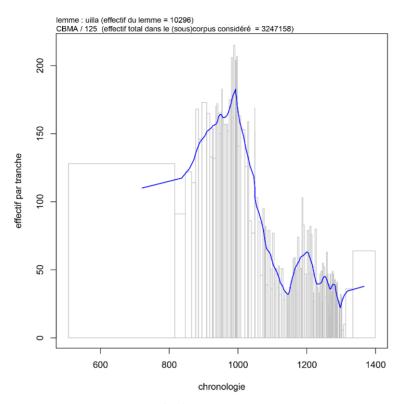


Fig. 6 - Occurrences du lemme villa dans la base des CBMA, VIIe-XIIIe siècle

Chaque tranche chronologique (125) contient environ 25 800 mots.

À cette échelle, bien que la documentation du Mâconnais influence notablement les résultats, des éléments systématiques peuvent être relevés : 1. Une augmentation franche des mentions entre le début du IX^e siècle et 860-870 ; 2. Une relative stabilité entre 870 et 1020 ; 3. Une forte chute entre 1020 et 1150 ; 4. Une reprise faible entre 1150 et 1220. Toutefois, les résultats pour les VII^e-IX^e siècles restent flous à cette échelle : la constitution de paquets de 25 800 mots impose, en effet, de retenir une chronologie trop large, avec une seule tranche pour le VII^e siècle (fig. 6, à gauche). Il s'agissait donc de réaliser une étude plus fine, en se focalisant sur les premiers siècles de notre analyse (fig. 7).

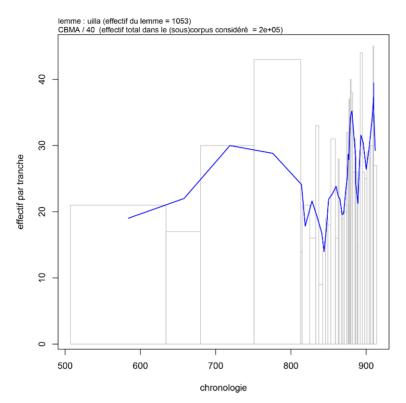


Fig. 7 – Occurrences du lemme villa dans la base des CBMA, vIIe-début du Xe siècle

Chaque tranche chronologique (125) contient environ 5 000 mots.

- Cette dernière figure (fig. 7) fait émerger un doute quant à la représentativité de la chronologie mise à jour, au-delà du Mâconnais. Considérant la Bourgogne dans son ensemble, nous constatons, en effet, que les mentions de *villae* sont déjà relativement élevées dans la rare documentation des VI^e-VII^e siècles conservée. Ces occurrences augmentent en outre fortement aux VIII^e et IX^e siècles, dans des proportions qui n'étaient pas nécessairement visibles à Saint-Vincent de Mâcon. Un tel résultat donne à penser que la chronologie de la *villa* était différente dans le reste de la Bourgogne, c'est-à-dire dans la zone septentrionale.
- N'ayant la possibilité de comparer le phénomène clunisien qu'à peu de choses au sein de la zone, nous avons donc choisi d'observer l'évolution de villa dans le Cartulaire général de l'Yonne qui contient plus de 1 600 documents répartis en trois volumes, et 953 mentions du lemme villa. Afin de pouvoir rapprocher ces résultats de ceux obtenus pour Cluny, le cartulaire (factice) de l'Yonne a été divisé en quinze paquets documentaires, contenant chacun environ 25 730 mots soit seulement 0,3 % de mots en moins que les paquets pour Cluny (fig. 8).

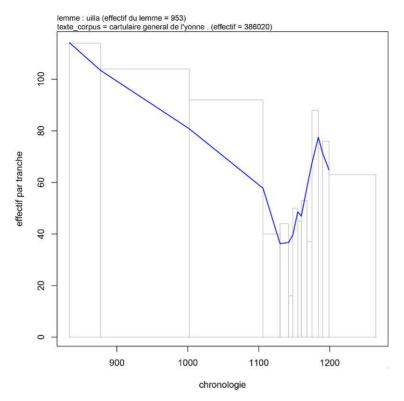


Fig. 8 - Occurrences du lemme villa dans le Cartulaire général de l'Yonne, VIIIe-XIIIe siècle

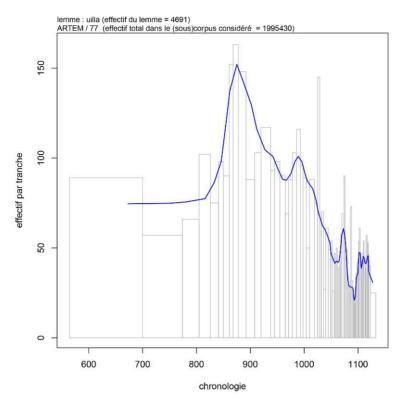
Chaque tranche chronologique (15) contient environ 25 800 mots.

Il apparaît ainsi une chronologie pour la Bourgogne septentrionale largement différente de celle observée pour le Mâconnais. Les mentions chutent avant même le xe siècle et sont ainsi au plus haut dans les périodes antérieures, a minima à la fin du IXe siècle – sans que nous puissions en dire plus concernant les VIIe-IXe siècles, à cause de la rareté de la documentation disponible. Le regain d'intérêt pour le terme au tournant du XIIIe siècle est toutefois là aussi notable. Cette variabilité, bien que fondée sur l'analyse de seulement trois corpus – Cluny, Saint-Vincent de Mâcon et le Cartulaire général de l'Yonne –, plaide pour une disparition très variable des villae, en fonction de conditions sociales liées à des géographies distinctes⁷⁸.

Dans les actes originaux de l'actuelle France

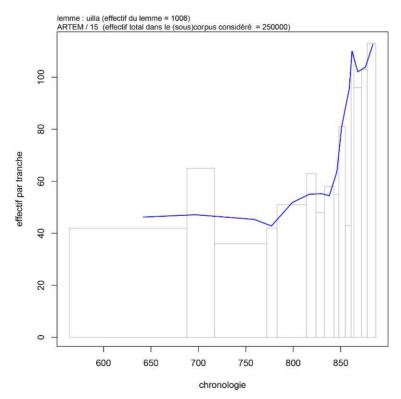
Poursuivons et réalisons maintenant la même expérience à une échelle plus vaste, celle de l'actuelle France, grâce à la base des originaux de l'Artem⁷⁹. Par sa nature et son extension, le corpus permet, en effet, de contrôler les hypothétiques biais générés par la cartularisation, tout en favorisant le comparatisme géohistorique sur un territoire relativement vaste⁸⁰. Il constitue à ce titre un ensemble absolument unique à ce jour, très précieux pour les enquêtes (e)-lexicographiques. Afin d'obtenir des résultats comparables à Cluny (fig. 2 et 4), au *Cartulaire général de l'Yonne* (fig. 8) ou encore aux *CBMA* dans leur ensemble (fig. 6), ce corpus a été subdivisé en 77 tranches chronologiques, contenant environ 25 900 mots – soit 0,4 % de plus que pour Cluny. Cette première approche permet d'obtenir une vue globale de l'évolution de lemme, mais demande une seconde analyse (fig. 10 et 11), à l'échelle du haut Moyen Âge, afin de préciser la tendance.

Fig. 9 – Occurrences du lemme villa dans le corpus des originaux (Artem), VIIe-début du XIIe siècle



Chaque tranche chronologique (77) contient environ 25 900 mots.

Fig. 10 – Occurrences du lemme villa dans le corpus des originaux (Artem), VIIe-IXe siècle



Chaque tranche chronologique (15) contient environ 16 666 mots.

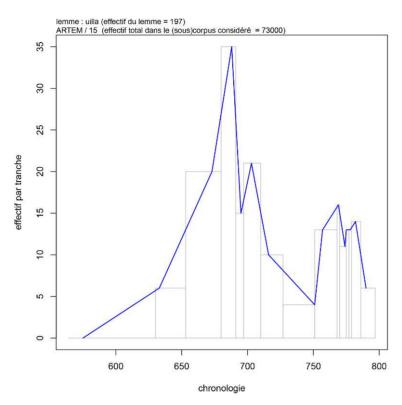


Fig. 11 - Occurrences du lemme villa dans le corpus des originaux (Artem), VIIIe-VIIIe siècles

Chaque tranche chronologique (15) contient environ 4 866 mots.

Le pic de mention se situe alors peu avant l'an Mil (fig. 9). À cette échelle, il est donc plus précoce qu'en Mâconnais – mais aussi moins intense –, le maximum des occurrences étant atteint dans les années 850-880. Le second graphe (fig. 10) permet de préciser cette tendance, en montrant que les mentions s'envolent au début de la seconde moitié du IXe siècle, alors qu'elles étaient - autant que nous puissions le dire à partir de cette documentation relativement éparse - moyennes entre le VII^e et le milieu du IX^e siècle (fig. 9). S'il paraît de prime abord délicat d'interpréter le pic visible sur la figure 10 pour la fin du VIIe et le début du VIIIe siècle, une analyse plus précise (fig. 11) montre qu'il ne s'agit pas d'un artefact numérique. Mieux encore, il semble que ce moment corresponde à la première diffusion importante du lemme villa, à l'échelle de tous les originaux de l'actuelle France. Or, cette période est identifiée comme un temps de rupture pour le système mérovingien, puisque la mort de Dagobert, intervenue en janvier 639, marque pour l'historiographie une forme de « déclin » systémique⁸¹. L'afflux des mentions cesse en outre largement à partir du principat de Pépin d'Héristal, en 687, celles-ci reprenant (plus faiblement) au milieu du VIII^e siècle, alors que Pépin le Bref accède à la royauté (751). S'agit-il de pures coïncidences ou de biais documentaires? Nous pensons au contraire que les évolutions du lemme sont liées à certaines réorganisations sociospatiales, imputables aux mouvements d'une aristocratie en pleine recomposition - bien qu'il s'agisse à ce stade d'une simple hypothèse⁸². Cette dernière paraît toutefois renforcée par la figure 10, sur laquelle on remarque une nette reprise des mentions de villae vers 840-850 – alors que le monde carolingien se trouve en prise à de graves difficultés, depuis les années trente du IX^e siècle. En première hypothèse, il semble donc que le développement des villae, pour le haut Moyen Âge, soit plus lié aux tensions générées par l'affaiblissement de certaines factions de la haute aristocratie, au profit d'autres groupes sociaux⁸³, qu'à la royauté mérovingienne ou carolingienne elle-même. En dehors du pic situé au milieu du IX^e siècle, les mentions du lemme sont relativement stables et élevées entre 800 et 1020, date à laquelle elles s'effondrent brutalement (fig. 9).

Là encore, la documentation clunisienne joue sans doute un rôle prépondérant dans la structure des graphiques et une enquête complémentaire sur les originaux, excluant ce corpus, serait certainement utile. Tout en reconnaissant la non-représentativité de ce fonds à l'échelle européenne, nous pouvons néanmoins le considérer comme un « moment » et, en ce sens, un révélateur. En 1980, puis en 2013, Alain Guerreau avait déjà insisté sur l'impact de la position géographique de Cluny dans la dynamique sociale autour de l'abbaye, éloignée de « tout pouvoir féodal fort⁸⁴ ». Nous retrouvons là une hypothèse proposée dans le paragraphe précédent pour les VII^e-IX^e siècles concernant les liens entre floraison de *villae*, pouvoirs centralisateurs affaiblis et réorganisation sociale. Il faut enfin remarquer que le pic des mentions de *villae*, à l'échelle de l'Artem, est un peu plus faible que dans le corpus clunisien seul : au maximum, les calculs indiquent un peu plus de 150 mentions par paquet (fig. 9), contre des pics à plus de 200 pour Cluny (fig. 2).

Analyses chrono-géographiques et sémantiques

Diffusion et disparition des villae en Europe

Fort de ces premières hypothèses sur le rythme de la *villa* dans les textes, il s'agissait d'étendre nos investigations à l'échelle européenne. Plusieurs analyses ont là encore été réalisées, sur l'ensemble du corpus – *CEMA*, environ 140 000 chartes –, puis sur les sousensembles qu'il contient, dans une perspective d'histoire comparée.

lemme : uilla (effectif du lemme = 84003)
CHARTES14 / 70 (effectif total dans le (sous)corpus considéré = 42598000)

Fig. 12 – Occurrences du lemme villa dans le CEMA, VIIIe-XIIIe siècle

Chaque tranche chronologique (70) contient environ 608 550 mots.

800

0

600

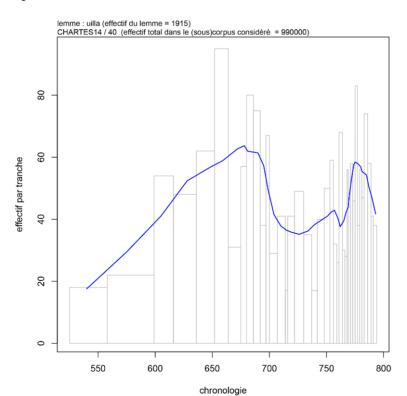


Fig. 13 – Occurrences du lemme villa dans le CEMA, VIe-début du IXe siècle

1000

chronologie

1200

Chaque tranche chronologique (40) contient environ 24 750 mots.

Cette perspective globale renforce les hypothèses précédemment évoquées : la villa, tout en constituant une structure remontant au très haut Moyen Âge, connaît un bond spectaculaire aux IX^e-X^e siècles, hors des royautés mérovingiennes et carolingiennes les plus marquantes (fig. 12). La chute des mentions est située grosso modo au même moment que pour les précédent(e)s corpus/échelles, c'est-à-dire au tournant des X^e et XI^e siècles. Passée cette période, les occurrences ne cessent de diminuer, contrairement à ce que nous avions observé précédemment pour certains corpus – Cluny, Cartulaire général de l'Yonne : fig. 2, 6 et 8. La division du corpus en tranches contenant 28 500 mots, soit des ensembles comparables à ceux réalisés pour Cluny (fig. 2), montre toutefois les pics du lemme atteignent rarement plus de deux cents mentions par paquet – indiquant par-là que le nombre de mentions de villae à Cluny et en Mâconnais est remarquable, et ceci à l'échelle européenne.

L'analyse portant plus spécifiquement sur le haut Moyen Âge (fig. 13) montre, par ailleurs, une répartition proche de celle observée à partir des originaux⁸⁵. Tout d'abord, il existe une forte poussée du lemme *villa* au VII^e siècle, plus précisément entre 640 et 700, où les occurrences atteignent un premier maximum. S'ensuit un creux, entre 700 et 750, là encore comme dans le cas des originaux, puis une remontée qui mène, en dépit d'oscillations, vers le maximum des IX^e-X^e siècles.

Ces résultats sont-ils extensibles à toutes les zones incluses dans l'analyse ? Qu'en est-il au-delà du cas bourguignon ? Afin de répondre à ces questions, une nouvelle formalisation a été appliquée au corpus, consistant à diviser l'ensemble des régions en tranches documentaires égales, ceci afin de produire des résultats comparables pour toutes les zones. Cette opération est plus complexe, car elle suppose une superposition des données d'analyses, seulement possible si les plus grands ensembles régionaux sont divisés en de nombreux paquets. Afin d'établir des paquets comprenant tous (environ) 11 800 mots, il a fallu diviser le corpus pour les espaces germaniques en 272 tranches, celui du Mâconnais en 146, celui de l'Île-de-France en 77, ou encore celui de la Provence en 24. La méthode permet d'obtenir des paquets égaux et donc des effectifs comparables pour la période allant du IX^e au tout début du XIV^e siècle. Des graphes ont ainsi été générés pour tous les ensembles régionaux du CEMA comprenant un nombre d'actes élevé, puis superposés les uns aux autres grâce à un logiciel de traitement d'images (fig. 14).

Afin de compléter ces graphiques, un tableau résumant les valeurs médianes des occurrences de villa par paquet pour chaque demi-siècle et région est donné (fig. 15). Il est alors possible de réaliser une analyse en composantes principales (= ACP) sur ce tableau (fig. 16), dont les résultats sont finalement traités par un clustering hiérarchique (fig. 17). L'ensemble de l'opération permet de faire émerger des groupes zonaux, complémentaires de ceux observables à partir de la seule figure 14.

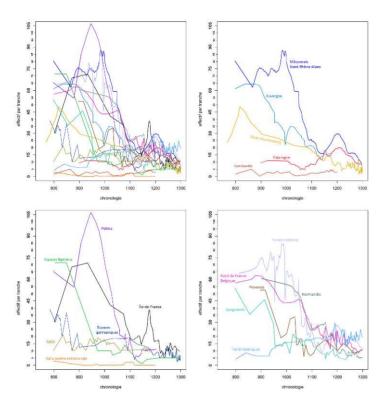


Fig. 14 – Occurrences du lemme villa dans le CEMA, IXe-début du XIVe siècle

Chaque tranche chronologique (nombre variable, en fonction des zones) contient environ 11 800 mots. Le graphe en haut à gauche résume toutes les données. Pour plus de clarté, l'information a été divisée en trois autres graphiques, statistiquement identiques, mais plus lisibles.

Fig. 15 – Médiane des occurrences de villa dans les paquets, par demi-siècle et par zone

	000-040	000-000	500-545	000-000	1000-1040	1000-1000	1100-11-0	TIOO TIOO	TEGG-TE-40	TEGO TEGO
Mâconnais – Nord Rhône-Alpes	80	73	75	88	59	30	19	25	22	15
Auvergne	62	64	53	36	35	21	13	15	14	14
Catalogne	11	11	11	11	9	7	11	15	17	10
Espaces germaniques	32	12	12	14	16	17	15	12	6	7
Île-de-France	40	67	69	56	42	37	18	40	8	13
Italie centro-méridionale	3	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Espaces ligériens	72	58	35	9	9	12	5	5	6	6
MGH	16	10	11		15	11	11	10	10	10
Lombardie	2	3	2	3	2	2	3	4	3	3
France médiane	64	66	66	74	61	31	15		20	18
Nord de France – Belgique	57	61	56	44	44	35	27	22	21	12
Normandie	59	59	59	58	55	35	28	22	12	7
Poitou	62	54	92	95	53	18	6	9	7	7
Provence	47	47		18	30	12	13	14	14	g
Languedoc	46	38	42	13	16	16	12	10	5	10
Îles Britanniques	6	7	7	12	14	15	17	18	21	20
Bade-Wurtemberg	47	36	29	27	23	22	16	14	6	6

Surligné en rouge : les valeurs maximales pour une région donnée. Les valeurs grisées sont initialement manquantes et ont été imputées à partir des plus proches voisins.

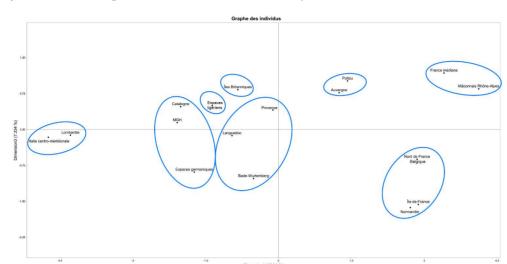
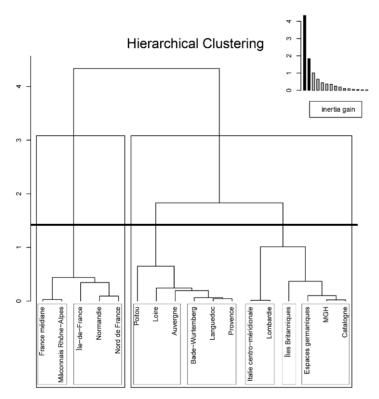


Fig. 16 – Analyse en composantes principales (fonction PCA, FactomineR | R) du tableau précédent, axes 1-3 (plus de 73 % de l'information résumée)

Fig. 17 – *Clustering* sur l'analyse en composantes principales issue du tableau (fig. 15, ensemble des axes, fonction HCPC, FactomineR | R)



Les regroupements finaux ont été réalisés manuellement.

L'ensemble de ces graphiques permet de mettre au jour un schéma chrono-géographique de la dynamique et de l'intensité du lemme *villa*, beaucoup plus précis que ceux donnés jusqu'ici. Plusieurs observations s'imposent : tout d'abord, l'importance du terme est très variable d'un espace à l'autre (fig. 14). Alors que la *villa* est omniprésente en Mâconnais, en Auvergne ou en Poitou, elle est très rare en Italie ou en Catalogne. Ensuite, bien que le schéma majoritaire corresponde à une chute entre le xe et le XIIe siècle, les pics de

mentions sont atteints à des moments forts différents : au moins dès le IX^e siècle dans les espaces ligériens, en Languedoc, en Provence ou en Bade-Wurtemberg, au X^e siècle en Poitou, en Mâconnais et plus généralement dans la France médiane. L'observation des résultats permet de dégager le schéma suivant.

- 1. C'est en Mâconnais, dans le nord de la région Rhône-Alpes, en Poitou, voire en Auvergne et dans les espaces ligériens pour ces derniers, avant la seconde moitié du IXe siècle –, que l'on rencontre le plus d'occurrences de villa (fig. 14-17). Ces espaces se placent en haut à droite sur l'APC (fig. 16). Ils correspondent ainsi à la zone médiane de l'actuelle France et ne sont pas classiquement désignés par l'historiographie comme le lieu privilégié de la villa. Le Mâconnais Cluny, Saint-Vincent de Mâcon, Beaulieu, Perrecy-les-Forges, etc. –, le nord de la région Rhône-Alpes Savigny, Ainay, Saint-André-le-Bas de Vienne et le Poitou-Limousin Le Vigeois, Saint-Maixent et Saint-Cyprien, Beaulieu, Angoulême, Saintes, Baignes, etc. se dégagent plus fortement, avec les pics les plus intenses, mais aussi une chronologie centrée sur le xe siècle. En Auvergne et sur ses marges Sauxillanges, Brioude, Conques, Moissac, etc. –, les occurrences paraissent toutefois disparaître plus rapidement, tout comme dans les espaces ligériens (Saint-Aubin d'Angers, Marmoutier)⁸⁶. La structure villa semble jouer ici un rôle déterminant.
- 2. L'Île-de-France, le nord de l'actuelle Bourgogne, une partie de la Champagne, la Normandie, le nord de l'actuelle France et la Belgique possèdent aussi un nombre d'occurrences de villae très élevé. Ces zones sont regroupées en bas à droite sur l'ACP fig. 16, voir aussi les fig. 14, 15, 17 et 18, où l'on note que le second cluster est constitué des trois zones. Les occurrences sont là essentiellement réparties sur les IXe et Xe siècles. C'est en plaine d'Île-de-France et dans le nord de la Bourgogne Saint-Martin-des-Champs, Sainte-Croix d'Orléans, Saint-Martin et Hôtel-Dieu de Pontoise, Saint-Benoît-sur-Loire, Cartulaire général de l'Yonne, etc. qu'elles disparaissent le plus rapidement, avec une chute dès le milieu du Xe siècle, tandis qu'elles résistent mieux en Normandie, où la baisse la plus forte a lieu dans la seconde moitié du XIe siècle.
- 37 3. En Provence Saint-Victor de Marseille, Montmajour, évêché d'Orange, etc. –, Languedoc Aniane, Auch, Montauban, Vabres, Lézat, cartulaire des Trencavel, etc. et Bade-Wurtemberg (Württembergisches Urkundenbuch), qui constituent le quatrième « cluster » de la figure 17 et le groupe central de l'ACP (fig. 16), les occurrences sont moyennes. Dans les trois cas, la chute des mentions intervient très tôt (fig. 14), soit dès le milieu du IX^e siècle (Bade-Wurtemberg), soit au début du X^e siècle (Provence, Languedoc). Le rôle de la *villa* dans ces espaces paraît ainsi plus nuancé que dans les groupes (1 et 2).
 - 4. Le quatrième groupe est très composite, puisque dans ces espaces les occurrences de la villa sont faibles ce qui rend la détermination d'un profil géographique délicat. C'est le cas du groupe « Espaces germaniques » qui regroupe toutes les chartes numérisées pour cette zone –, mais aussi de façon plus surprenante pour les diplômes des Monumenta Germaniae Historica⁸⁷. Au x^e siècle, les occurrences du lemme sont (en moyenne) respectivement cinq et six fois plus nombreuses en Mâconnais et en Poitou que dans les chartes des MGH. Or, d'après l'historiographie, nous pouvions nous attendre à trouver un nombre de villae très important dans ces espaces et plus particulièrement dans les diplômes⁸⁸. Il semble que ça ne soit pas le cas, une fois ces derniers intégrés à l'échelle européenne. L'observation confirme ainsi indirectement les hypothèses précédemment évoquées sur la faiblesse des liens entre royauté mérovingienne/carolingienne et la structure villa cf. fig. 11 et 13, et les analyses liées.

- Les îles Britanniques Abingdon, Christ Church de Canterbury, Old Minster de Winchester, Worcester, chartes du Deeds Project, etc. et la Catalogne cathédrale de Barcelone, Sant Cugat del Vallès, Sant-Pere de Casserres, Santa-Maria de Santes Creus, etc. constituent des cas différents. Dans ces deux zones, les occurrences de *villa* sont globalement très rares, en particulier pour les périodes anciennes. Toutefois, elles progressent entre les x^e-xiii^e siècles outre-Manche, et les xii^e-xiii^e siècles en Catalogne. Dans ces conditions, il faut supposer que la *villa* est, dans ces deux zones, une structure tardive, peu fréquente, à la signification probablement bien différente.
- 40 5. Le dernier groupe comprend la péninsule Italienne dans son ensemble, avec les actes de Lombardie chartes du Codice Diplomatico della Lombardia medievale –, mais aussi ceux de l'Italie centroméridionale Sainte-Trinité de Cava, Mont-Cassin, archives de Naples, cathédrale de Bénévent, etc. Les occurrences sont là rarissimes, montrant que la villa médiévale ne s'y est jamais réellement implantée⁸⁹. Ce constat est intéressant, car il permet d'émettre un doute fort sur la continuité de la villa antique au haut Moyen Âge dans cette zone, où, précisément, on pouvait attendre la plus forte stabilité.
- La villa jouait ainsi un rôle déterminant dans la zone médiane de l'actuelle France, du Mâconnais au Poitou. Immédiatement au nord de cet espace, elle restait omniprésente : en plaine d'Île-de-France, Normandie, nord de la Bourgogne, Nord de France et actuelle Belgique. À la périphérie de ce cœur, plus au sud en Provence et en Languedoc ou à l'est (en Bade-Wurtemberg) et probablement dans d'autres espaces germaniques, la structure jouait certes un rôle, mais sans être centrale. Au-delà de ce système, en Catalogne, péninsule Italienne et dans les îles Britanniques, son impact était quasi-nul.

Villa, dominium, ecclesia

- Pour autant, si ces expériences nous éclairent sur l'objet villa, elles ne nous disent pas véritablement qu'elle était sa nature. De quoi parlent les actes évoquant les villae? Peuton isoler un ou plusieurs groupes de termes et donc d'éléments sociaux liés à cette dernière? Les méthodes d'analyses automatiques des cooccurrences sont idéales pour étudier les contextes d'implantation de la villa, car en révélant les principaux termes entourant le lemme, elles éclairent l'environnement dans lequel s'inséraient ces structures. Précisons toutefois que les expériences présentées lors des paragraphes précédents invitent à une certaine prudence : les variations fréquentielles observées d'un espace à l'autre correspondaient sans doute à des différences contextuelles, sémantiques et sociales. L'analyse devra donc être complétée ultérieurement par des comparaisons régionales.
- Différents outils seront ici mis en œuvre, bien qu'ils soient toujours issus du logiciel Cooc 90. Ce dernier permet en premier lieu de réaliser des graphiques montrant le réseau lexical autour d'un pivot (villa donc), dans différents contextes/périodes. Dans un premier temps, l'expérience s'est concentrée sur les substantifs, excellents indicateurs de l'environnement sémantique, spatial et social de la structure. Le programme fonctionne, en effet, de façon à extraire, dans un sous-corpus déterminé, les principaux cooccurrents du lemme, puis détermine la relation entre ces derniers, en analysant les liens entre leurs propres cooccurrents on parle alors de cooccurrents de second ordre. Une analyse multidimensionnelle du tableau ainsi généré fait apparaître ces relations sous la forme d'une carte lexicale, dans laquelle les termes les plus proches (lexicalement) se regroupent visuellement. Notre objectif étant d'éclairer l'évolution autour des premières

villae, trois périodes ont été retenues (fig. 18, 19 et 20), contenant un nombre environ équivalent de mentions du lemme : 500-700 (660 mentions), 889-900 (679) et 900-914 (664) 91

Fig. 18 - CEMA, réseau lexical des cooccurrents du lemme villa (500-700, 660 mentions) : substantifs seuls

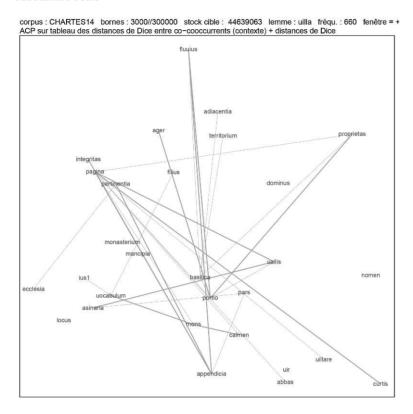


Fig. 19 – $\it CEMA$, réseau lexical des cooccurrents du lemme $\it villa$ (889-900, 679 mentions) : substantifs seuls

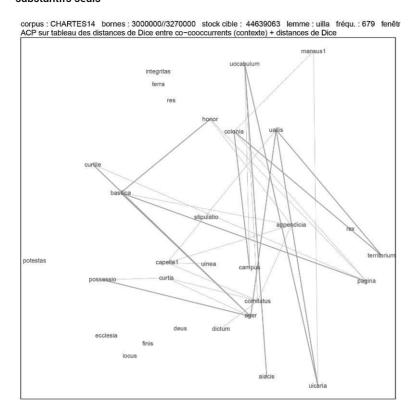
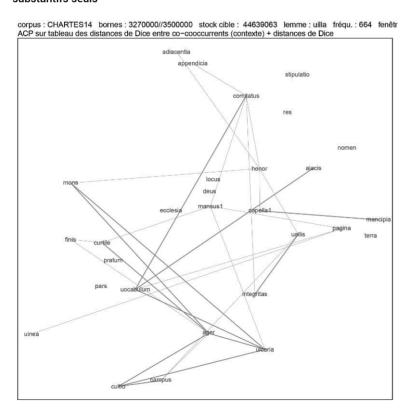


Fig. 20 - *CEMA*, réseau lexical des cooccurrents du lemme *villa* (900-914, 664 mentions), substantifs seuls



- Une observation, même rapide, de ces trois graphiques permet tout d'abord de noter que le contexte lexical dans lequel *villa* apparaît évolue fortement, entre le VI^e et le début du X ^e siècle. Pour ces ensembles chronologiques, sauf peut-être le dernier (fig. 20), il est toutefois difficile de dégager des groupes lexicaux circonscrits, correspondant à des contextes énonciatifs/sémantiques différenciés. Afin de pouvoir distinguer les éléments évoluant le plus fortement autour de la *villa*, il est néanmoins possible de repartir des listes de cooccurrents obtenues, puis d'analyser leur rapport au lemme dans le temps. Une centaine de termes ont ainsi été examinés⁹², d'abbas à *vinea*, en se concentrant spécialement sur les VII^e-IX^e siècles, soit le moment de la mise en place de la structure à l'échelle européenne.
- Parmi les évolutions les plus remarquables apparaissent, en premier lieu, différents termes ecclésiaux, plus précisément ceux relatifs aux institutions et aux bâtiments. *Monasterium*, dont 250 cooccurrents avec le lemme sont relevés pour cette période⁹³, est ainsi très présent au début de la chronologie en particulier dans la première moitié du VIII^e siècle –, puis diminue progressivement dans les siècles ultérieurs. Un contrôle sur le corpus des *MGH*, dans le temps long, permet de confirmer ce premier relevé (fig. 21).

corpus : MGH (effectif :3050585) /10 uilla = 3976 monasterium = 7219 cooc = 135

Fig. 21 - MGH, évolution des cooccurrences de villa et de monasterium (VIIIe-XIIIIe siècle)

En vert, évolution des cooccurrences des deux termes – coprésence à plus ou moins 5 mots ; les pointillés correspondent aux fréquences relevées, la courbe pleine à un lissage (Dice).

1050

1130

1200

1000

Chronologie

950

600

900

Il en va de même pour *abbatia* – 184 cooccurrences pour l'ensemble de la chronologie –, basilica (240)⁹⁴, monasteriolum – 7 cooccurrences pour le haut Moyen Âge –, abbas (85), qui chutent tous dans l'entourage de villa, parfois dès les VIII^e-VIII^e siècles, d'autres fois aux IX^e-X^e siècles. Ces premiers indices semblent ainsi montrer qu'il existait un lien fort, à l'origine du phénomène, entre les villae et les fondations monastiques – sans que la nature de ce lien soit définissable à ce stade. D'autres types d'édifices s'affirment dans

l'environnement des villae, toujours pendant le haut Moyen Âge, mais plutôt au IXe siècle, mais reculent aussi rapidement aux Xe-XIe siècles: capella – 186 cooccurrents, qui progressent fortement au IXe siècle –, cella – 49, avec une chronologie proche de capella-villa –, cellula (21). De la même façon, les associations avec ecclesia – 591 pour le haut Moyen Âge –, se renforcent jusqu'au Xe siècle, puis diminuent fortement. Ceci laisse à penser qu'après avoir été fortement liées à des monastères (aux VIIe-VIIIe siècles), les villae se sont vues rapprochées d'autres structures ecclésiales, probablement moins « complexes »95 – capella, cella, cellula (IXe-Xe siècles) –, tout en étant intégrées plus fortement à la société ecclésiale dans son ensemble ainsi qu'au réseau ecclésial en formation (liens ecclesia-villa). Ces deux mouvements complémentaires, qui sont aussi deux phases, montrent que les structures de l'Église ont très probablement joué un rôle déterminant dans l'implantation initiale des villae, aux VIIe-IXe siècles. Ces analyses statistiques correspondent ainsi aux observations empiriques présentées par Christian Sapin et Laurent Schneider, à Cluny et Aniane, dans le présent volume.

D'autres termes relatifs à la spatialisation renseignent parallèlement sur l'environnement initial des villae. En premier lieu, fluvius - 179 cooccurrences fluvius-villa pour le haut Moyen Âge%, 478 sur l'ensemble du CEMA -, dont les associations connaissent une chronologie singulière : très présentes jusqu'au milieu du VIIIe siècle, elles chutent par la suite brutalement, pour remonter fortement au milieu du IXe siècle - et tomber définitivement peu de temps après. Le nombre de ces associations entre fluivius et villa étant élevé⁹⁷, le phénomène ne peut être imputable à de pures évolutions textuelles. Il semble donc que les premières villae s'installèrent fréquemment à proximité de grands cours d'eau, ceux désignés par le terme fluvius98. Dans la seconde moitié du VIIIe siècle, le reflux des cooccurrences fluivius-villa pourrait être interprété comme un moment de création de villae hors des grands axes fluviaux, venant compléter le premier réseau formé par ces structures. Le mouvement correspondrait à une phase - à partir du milieu du VIIIe siècle - de mentions assez forte pour le terme villa (cf. fig. 11 et 13), que nous avons pu associer lors des paragraphes précédents à une restructuration des pouvoirs élitaires, liée à l'accession au trône de Pépin le Bref (751). Cette importance des grands cours d'eau dans l'émergence du premier réseau de villae est confirmée par l'évolution des cooccurrences entre le lemme et teloneum, dont le pic pour le haut Moyen Âge est atteint entre la fin du VIIe et le milieu du VIIIe siècle.

La villa était-elle le plus souvent complète ou partitionnée? Certains indices lexicaux laissent penser que son morcellement fut progressif, à mesure que le dominium sur ces structures se complexifiait, s'enrichissait⁹⁹. Certes, l'examen des cooccurrents villa-portio montre une chute brutale des associations entre les deux termes dès les VI^e-VII^e siècles; mais celles-ci sont relativement rares: seulement neuf sur le corpus pour le haut Moyen Âge, et trente-quatre sur l'ensemble du CEMA¹⁰⁰. À l'inverse, les associations entre villa et pars sont beaucoup plus fréquentes (633 dans le CEMA) et présentent une tendance nette: l'évocation de morceaux de terrae ou de droits autour/dans une villa se renforce considérablement à la fin du x^e siècle, pour atteindre son maximum au milieu du XII^e siècle (fig. 22)¹⁰¹.

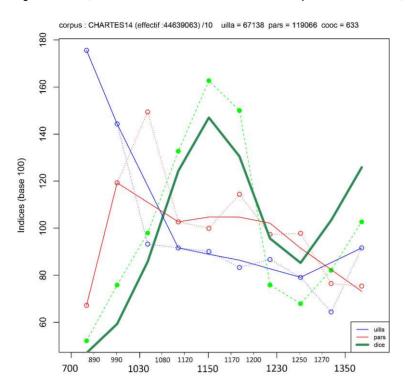


Fig. 22 - CEMA, évolution des cooccurrences de villa et de pars - en vert foncé, VIIe-XIIIe siècle

De la même façon, les occurrences associant villa et integritas - 358 occurrences dans le CEMA¹⁰² - chutent très fortement dès la seconde moitié du IX^e siècle, dans toutes les configurations d'analyse. Serait-ce là un élément clé de la dynamique de cette structure ? Nous pouvons, en effet, penser que la villa s'est progressivement vue divisée en « domaines » (au sens du dominium) restreints, formant un tissu plus complexe et plus enchevêtré de pouvoirs, d'hommes et de terres, conduisant progressivement à son morcellement puis à sa disparition. Il n'est pas anodin de noter que ce phénomène s'accentue très fortement au milieu du xe siècle, alors que l'encellulement-inecclesiamento fonctionne à plein régime dans certains espaces de la France médiane 103 – où les occurrences des villae sont, précisément, très présentes. Cela pourrait-il expliquer la disparition inégale de ces structures d'un espace à l'autre (cf. fig. 14)104 ? L'hypothèse paraît envisageable, même si seule une analyse lexicale par zone permettrait de l'affirmer. Il resterait en outre à éclaircir pourquoi la villa disparaît plus tôt dans certains espaces, par exemple en Île-de-France - où une forte chute des occurrences a lieu dès le début du xe siècle –, alors que dans ces derniers l'encellulement-inecclesiamento se déroule au XIIe et plus encore au XIIIe siècle.

L'examen de certains termes relatifs aux pouvoirs pourrait néanmoins renforcer cette piste. Par exemple, les liens entre *villa* et *rex* – 521 cooccurrences sur le *CEMA* –, rares aux VII°-VIII° siècles, s'accentuent fortement dans le second tiers du IX° siècle, pour ensuite chuter rapidement dès 900. Aux X°-XI° siècles, les liens entre les deux termes sont ainsi au plus bas. Cela appuie, à notre sens, la double hypothèse d'une (relative) faiblesse des liens entre les *villae* et les pouvoirs royaux dans le très haut Moyen Âge – qui se renforceraient néanmoins pendant la période carolingienne –, mais encore, de façon non contradictoire 105, l'impact de l'évolution du pouvoir carolingien dans la dislocation de la *villa*. Les liens

entre *villa* et *honor* – 766 cooccurrences sur le *CEMA* – suivent d'ailleurs une courbe sensiblement similaire – avec une chute massive des associations entre le IX^e et le XIII^e siècle.

Cette évolution de l'environnement social et spatial de la villa paraît d'ailleurs s'accompagner d'une profonde restructuration agraire, du moins d'une évolution du rapport à cette structure comme locus de production. Au IX^e siècle, et plus particulièrement dans sa seconde moitié, de nombreux termes relatifs à ces champs lexicaux – campus, terra, arabilis, curtile, vinea, ager, mais aussi locus ou encore decima – apparaissent ou se développent dans l'entourage du lemme. La villa se lie de même plus fortement avec les chemins, qui apparaissent dans son entourage avec le terme via.

Conclusion

Les observations réalisées dans les paragraphes qui précèdent permettent de revenir en détail sur les propositions historiographiques, depuis Fustel de Coulanges à Étienne Renard, en passant par Jacques Flach, Maurice Chaume et Adriaan Verhulst, présentées dans la première partie du travail (partie 1.2). Plusieurs questions ont, en effet, émergé de leur lecture : celles de la chronologie et de la distribution géographique de la villa médiévale – des problèmes en définitive peu abordés –, les liens entre cette dernière, la villa antique, mais aussi les « villages » médiévaux, sa polysémie, son environnement et ses motifs d'implantation. Sans prétendre toutes les trancher, les résultats européens présentés permettent de revenir au moins sur certaines hypothèses et, peut-être, d'en proposer de nouvelles.

Au vu des analyses, il semble tout d'abord que la villa médiévale s'est diffusée initialement du VII^e siècle – plutôt dans la seconde moitié – au tout début du VIII^e siècle. Sa rareté dans les quelques textes diplomatiques du milieu du VII^e siècle, mais encore dans la première moitié du VII^e siècle – à l'échelle européenne du CEMA, mais encore dans les actes originaux, etc. –, ainsi que son absence dans la péninsule Italienne sur l'ensemble de la chronologie, plaide en faveur d'une structure propre au Moyen Âge, sans lien direct avec la villa antique. Ceci n'empêche certes pas une occupation continue de nombreux sites archéologiques, de la préhistoire au XXI^e siècle, mais l'analyse statistique des textes, telle que nous l'avons menée, montre que l'objet villa avait largement disparu de la documentation au début de notre chronologie. Ces lieux furent-ils réinvestis ou, tout simplement, réintégrés à un système de production dont ils s'étaient largement détachés au cours des IV^e-VI^e siècles? La question dépasse, certes, nos compétences de médiéviste, mais il paraît probable que la villa du haut Moyen Âge, telle qu'elle se développe au milieu du VII^e siècle, n'avait plus de lien sémantique et sans doute social avec la villa antique, après une si longue éclipse documentaire.

Le deuxième moment où les occurrences du lemme repartent à la hausse correspond à la seconde moitié du VIII^e siècle. Ainsi, pour ces deux premiers pics d'occurrences – seconde moitié du VIII^e siècle et seconde moitié du VIII^e siècle –, il existe une forte corrélation entre l'augmentation des mentions de *villae* dans les textes et l'existence de puissantes dynamiques socio-historiques. En l'occurrence, ces deux moments correspondent à une phase de désorganisation pour les pouvoirs mérovingiens, puis une phase de réorganisation carolingienne, avec l'arrivée de Pépin le Bref puis le début du règne de Charlemagne. Puisque ces phases ne concordent pas avec une situation unique pour les

pouvoirs royaux (faibles/forts), une hypothèse envisageable est que ces changements entraînèrent « en cascade » des transformations dans les factions aristocratiques, impliquant la création de nouveaux pôles (voire modes) de domination, dont les *villae* étaient sans doute l'un des maillons. L'aristocratie de ces périodes, fonctionnant essentiellement selon un principe « hors-sol », avait en effet besoin de points de chute nombreux et dispersés, facilitant leur déambulation et les contacts complexes qu'ils entretenaient ¹⁰⁶. La *villa* favorisait sans doute ces pratiques, puisqu'elle permettait l'existence d'unités de production toujours disponibles en cas de besoin, comme autant de ressources dispersées mais interconnectées par des relations interpersonnelles, sur un vaste territoire.

Le développement du nombre des occurrences du lemme plaide, en effet, pour l'hypothèse d'un développement du nombre de villae dans la seconde moitié du VIII^e siècle, puis (plus faiblement) dans la seconde moitié du VIII^e siècle. Toutefois, seule une liste lemmatisée et géolocalisée des villae permettrait de trancher définitivement cette question¹⁰⁷. Nous proposons ainsi de relier le développement des villae non pas directement et systématiquement aux pouvoirs royaux¹⁰⁸, mais plutôt aux évolutions de l'aristocratie. La multiplication des villae renforçait, en effet, la domination aristocratique, dont l'affirmation passait paradoxalement par les réorganisations multiples des pouvoirs royaux. L'explosion des mentions de villae dans les années 830-840 – alors que le système carolingien affronte une crise grave¹⁰⁹ –, explosion qui se poursuit dans certaines régions jusque dans les années 1020-1030, appuie de la même façon cette hypothèse. À la lumière de ces trois « moments », il apparaît donc que les mentions de villae sont très fortes lors des périodes de grandes transformations sociales.

56 L'analyse révèle néanmoins que la présence des villae est extrêmement variable d'un espace à l'autre à l'échelle européenne. Alors qu'elles sont omniprésentes dans la France médiane - où elles disparaissent parfois tardivement, dans la première moitié du XIe siècle - et très abondantes dans la plaine d'Île-de-France, en Normandie, en Bourgogne du Nord et jusqu'en Belgique, elles sont plus rares à périphérie de ce double système. Ainsi, les occurrences du lemme sont moins visibles en Languedoc ou en Provence, mais surtout dans les espaces germaniques, où leur faiblesse contraste avec l'historiographie qui en faisait leur terre de prédilection. Enfin, la villa est quasi-inexistante dans les îles Britanniques, en Catalogne ou en péninsule Italienne (Lombardie et Italie centroméridionale). Cette implantation, excluant de facto l'Italie, centrée sur l'actuelle France, plaide là encore pour une structure propre au Moyen Âge, sans autre lien avec la villa antique que la continuité topographique. Elle interroge aussi l'articulation entre la villa et le grand domaine, presque toujours confondus dans la littérature. Or, à moins de suspecter que ce dernier était rare dans les espaces germaniques, il est peu probable que les deux ensembles se superposaient systématiquement. Nous pensons ainsi qu'il serait bon d'envisager les deux structures (villa / « grand domaine ») de façon séparée, tant que leurs liens ne seront pas éclaircis, zone par zone.

Qu'en est-il des liens entre villae et « villages » ? Sans nier la continuité topographique qui existe dans de nombreux cas, les analyses statistiques jettent un doute sur la nature du passage de l'un à l'autre. Dans quelques zones, en particulier la France médiane, la disparition des villae correspond au phénomène d'encellulement-inecclesiamento, qui s'y déroule dans une large mesure, pensons-nous, aux x°-x1° siècles¹¹¹0. Mais dans d'autres espaces, par exemple en Île-de-France, où l'encellulement est plus tardif (XII° voire XIII° siècle), et donc de même pour la naissance des communautés d'installés regroupées et

fortement structurées autour de pôles ecclésiaux et ciméteriaux, les occurrences chutent dès le début du x^e siècle. Il semble donc que le lien entre *villa* et village ait pu exister, mais sans que celui-ci fût, et de loin, systématique – du moins sans que la disparition des *villae* entraîne automatiquement la « naissance d'un village ».

Pour terminer, les résultats obtenus permettent de réévaluer les liens entre certaines structures ecclésiales et l'implantation des villae, tout comme d'autres articles du présent volume (Christian Sapin, Laurent Schneider). Les relations avec les monastères (monasterium, abbatia) semblent, en effet, jouer un rôle déterminant aux VIIe-VIIIe siècles. Par la suite, en particulier au IXe siècle, ce sont d'autres cellules spatiales, entre autres des chapelles et des ensembles ecclésiaux plus réduits (capella, cella, cellula, etc.), qui sont en relations étroites avec la villa. Pouvons-nous relier ces éléments aux hypothèses précédentes ? Si une frange de l'aristocratie hors-sol du haut Moyen Âge dépendait, au moins partiellement, des villae pour assurer leur ancrage spatial, tout en étant libre de déambuler, elle devait contrôler ces pôles, même en cas d'absence physique. Les monastères puis des cellules ecclésiales plus réduites, telles que les chapelles, pourraient avoir joué ce rôle. Dans cette perspective, la villa constituerait un nœud de pouvoirs, à la croisée de l'aristocratie laïc et du monde ecclésiastique. Tous les partis auraient bénéficié de cette implantation - dans la logique même des églises dites « patrimoniales » (Eigenkirchen)¹¹¹-, ce qui pourrait aussi expliquer le développement des villae dans les phases de recomposition des pouvoirs royaux, lors desquelles l'aristocratie renforçait sa domination « personnelle ». Ceci concorderait avec l'analyse de Maurice Chaume, pour qui « toute villa dépourvue de sanctuaire [était] une villa de second ordre ».

Dans cette perspective, le problème de la variabilité sémantique de la villa, évoquée dans la première partie du travail – en particulier à partir des notices de dictionnaires, 1.1 –, pourrait être sensiblement réduit. La villa pouvait, certes, désigner un ensemble de bâtiments, des terres agraires, un domaine ou, encore, une circonscription territoriale¹¹², mais restait dans tous les cas la manifestation d'un dominium, autrement dit d'une capacité à exercer un pouvoir simultané sur des terres et des hommes. Or, c'est précisément l'évolution du dominium qui semble avoir joué un rôle moteur dans la disparition de cette structure, ainsi que les analyses des liens entre villa et pars pourraient l'indiquer. À la fin du IXe siècle et surtout au Xe siècle, alors que l'enchevêtrement des pouvoirs autour et sur la villa devient de plus en plus complexe, « intriqué », celle-ci est évoquée plus nettement dans les textes comme un locus dédié à la production de ressources, une structure agraire – liens avec campus, terra, arabilis, curtile, vinea, etc. Rattachée à un réseau territorial par des chemins (via), elle aurait alors perdu son rôle initial de structure d'ancrage pour une aristocratie mobile.

Il resterait bien entendu beaucoup à faire pour éclairer le sens et l'environnement de ces ensembles complexes, manifestation à la fois matérielle et idéelle des interactions entre pouvoirs laïcs et ecclésiastiques. Une future enquête pourrait ainsi consister en une analyse de la variabilité typologique des villae dans l'Europe médiévale, ce qui n'a jamais été réalisé au sein d'un cadre numérique. Une telle étude permettrait sans doute de déterminer plus précisément les causes et les conséquences de l'émergence et de la disparition de la villa, certainement mieux que nous l'avons fait ici¹¹³. À ce titre, le présent article ne saurait être considéré comme autre chose qu'une invitation à de futures analyses portant sur la villa et sur les autres structures territoriales du haut Moyen Âge européen, considérées comme un fait social total.

NOTES

- **1.** J. Flach, Les origines de l'ancienne France, t. 2 (x^e et xI^e siècles. Les origines communales, la féodalité et la chevalerie), New York, 1969 (édition originale, 1893), p. 94.
- 2. Cet article fait suite à deux communications, données en octobre 2011 et janvier 2012, aux invitations successives d'Hervé Mouillebouche (réunion de l'axe « Atlas » de l'UMR 6298 ARTeHIS), puis d'Eliana Magnani et Marie-José Gasse-Grandjean (journée d'étude CBMA VI : « Les chartes bourguignonnes sous Philologic »). Nous avons par la suite poursuivi une discussion sur la question avec Christian Sapin alors que celui-ci fouillait la villa cluniacensis –, en 2012 et 2014. Ses encouragements, ainsi que ceux d'Alain Guerreau, nous ont poussés à écrire le présent article. Dans une dernière phase, certains graphiques et hypothèses issus de l'article ont été présentés à Bernhard Jussen, Tim Geelhaar, Daniel Föller et Anna Dorofeeva, qui ont accepté de les commenter. Nous devons enfin d'importantes remarques à Alain Dubreucq et Étienne Renard, qui nous ont permis d'améliorer grandement la version finale de cette étude. Qu'ils soient tous chaleureusement remerciés, ainsi que Christian Sapin et Sébastien Bully, qui nous ont généreusement accordé un délai supplémentaire afin de rendre cet article.
- 3. La bibliographie autour du lemme villa est toutefois relativement abondante, puisqu'elle se confond largement avec celle du « grand domaine ». Pour un aperçu de la question, voir en premier lieu: N. D. Fustel de coulanges, Histoire des institutions politiques de l'ancienne France, t. 4 (L'alleu et le domaine rural pendant l'époque mérovingienne), Paris, 1889, en particulier p. 198-272; H. D'Arbois de Jubainville, « Le fundus et la villa en Gaule », Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 30/2 (1886), p. 306-311 ; ID., « Le fundus et la villa », Nouvelle revue historique de droit français et étranger, 24 (1900), p. 212-216; J. FLACH, « Fundus, villa et village », Nouvelle revue historique de droit français et étranger, 24 (1900), p. 385-404; ID., Les origines de l'ancienne France..., op. cit.; P. IMBART DE LA TOUR, Les paroisses rurales du IVe au XIe siècle, Paris, 1900 (réimp. Paris, 1979); А. Dopsch, Die Wirtschaftsentwicklung der Karolingerzeit vornehmlich in Deutschland, Weimar, 1921 (réimp. Darmstadt, 1962); M. CHAUME, Les origines du duché de Bourgogne , Dijon, 1927-1931 ; C.-E. PERRIN, La seigneurie rurale en France et en Allemagne du début du Ix^e à la fin du XIIe siècle, t. 1 (Les antécédents du régime domanial. La villa à l'époque carolingienne), Paris, 1951; H. DUBLED, « Quelques observations sur le sens du mot villa », Le Moyen Âge, 59 (1953), p. 1-9; A. V ERHULST, « La genèse du régime domanial classique en France au haut Moyen Âge », in Agricoltura e mondo rurale in Occidente nell'Alto Medioevo, Spolète, 1966, p. 135-160 et 255-258 ; ID., « La diversité du régime domanial entre Loire et Rhin à l'époque carolingienne. Bilan de quinze ans de recherches », in W. Janssen et D. Lohrmann (dir.), Villa, curtis, grangia. Landwirtschaft zwischen Loire und Rhein von der Römerzeit zum Hochmittelalter, Munich, 1983, p. 133-148; ID., Le grand domaine aux époques mérovingiennes et carolingiennes, Gand, 1985 ; ID., « Étude comparative du régime domanial classique à l'est et à l'ouest du Rhin à l'époque carolingienne », in La croissance agricole du haut Moyen Âge. Chronologie, modalités, géographie, Auch, 1990, p. 87-101; L. КUCHENBUCH, Bäuerliche Gesellschaft und Klosterherrschaft im 9. Jahrhundert. Studien zur Sozialstruktur der Familia der Abtei Prüm, Wiesbaden, 1978; ID., La seigneurie rurale du haut Moyen Âge. Un paradigme historiographique toujours ouvert. Quatre conférences au Collège de France, Paris, 2002 [inédit; nous remercions vivement l'auteur de nous avoir fourni une copie de cette série de conférences, données à l'invitation de Pierre Toubert]; ID., « Abschied von der "Grundherrschaft" – Ein Prüfgang durch das ostfränkisch-deutsche Reich 950-1050 », Zeitschrift der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte. Germanistische Abteilung, 121 (2004), p. 1-99; J. CHAPELOT et R. FOSSIER, Le village et

la maison au Moyen Âge, Paris, 1980 ; Y. Morімото, « Autour du grand domaine carolingien : aperçu critique des recherches récentes sur l'histoire rurale du haut Moyen Âge (1987-1992) », in A. V ERHULST et Y. MORIMOTO (dir.), Économie rurale et économie urbaine au Moyen Âge, Gand/Fukuoka, 1994, p. 25-79; R. AGACHE, « Typologie et devenir des villae antiques dans les grandes plaines de la Gaule septentrionale », in W. Janssen et D. Lohrmann (dir.), Villa, curtis, grangia. Landwirtschaft..., op. cit., p. 17-29; F. BANGE, « L'ager et la villa: structures du paysage et du peuplement dans la région mâconnaise à la fin du haut Moyen Âge (IXe-XIe siècle) », Annales ESC, 39/3 (1984), p. 529-569 ; É. MAGNOU-NORTIER, « La terre, la rente et le pouvoir dans les pays de Languedoc pendant le Haut Moyen Âge. Première partie. La villa : une nouvelle problématique », Francia, 9 (1981), p. 79-107; EAD., « Le grand domaine : des maîtres, des doctrines, des questions », Francia, 15 (1987), p. 659-700 ; EAD., « La gestion publique en Neustrie : des moyens et des hommes (VII°-IX° siècle) », in H. ATSMA (dir.), La Neustrie. Les pays au nord de la Loire de 650 à 850, t. 1, Sigmaringien, 1989, p. 271-230; EAD. (éd.), Aux sources de la gestion publique, t. 1 (Enquête lexicographique sur fundus , villa, domus, mansus), Lille, 1993 et t. 3 (L'invasio des villae ou la villa comme enjeu de pouvoir), Lille, 1995; L. SCHNEIDER, « Du paqus aux finages castraux, les mots des territoires dans l'espace oriental de l'ancienne Septimanie (IXe-XIIe siècle) », in B. CURSENTE et M. MOUSNIER (dir.), Les territoires du médiéviste, Rennes, 2005, p. 109-129 ; ID., «Le territoire de l'archéologue et l'archéologie des territoires médiévaux », in B. Cursente et M. Mousnier (dir.), Les territoires..., ibid ., p. 309-327; ID., « Castra, vicariae et circonscriptions intermédiaires du haut Moyen Âge méridional (Ixe-xe siècle). Le cas de la Septimanie-Gothie », in D. BOISSEUIL, P. CHASTANG, L. FELLER et J. MORSEL (éd.), Écritures de l'espace social. Mélanges d'histoire médiévale offerts à Monique Bourin, Paris, 2010, p. 237-266; D. PICHOT, Le Village éclaté. Habitat et société dans les campagnes de l'Ouest au Moyen Âge, Rennes, 2002; J.-P. DEVROEY, Études sur le grand domaine carolingien, Aldershot, 1993 (en particulier le chapitre 13 « La domination seigneuriale, les hommes et l'espace », p. 443-477) ; ID., Économie rurale et société dans l'Europe franque (v^e -I x^e siècle), ${f t}$. 1, Paris, 2003 ; ID., Puissants et misérables. Système social et monde paysan dans l'Europe des francs (VIº-IXº siècle), Louvain-la-Neuve, 2006 ; P. TOUBERT, L'Europe dans sa première croissance. De Charlemagne à l'an Mil, Paris, 2004 ; C. W ICKHAM, Framing the Early Middle Ages. Europe and the Mediterranean, 400-800, Oxford, 2005; E. Z ADORA-RIO (dir.), Des paroisses de Touraine aux communes d'Indre-et-Loire. La formation des territoires, Tours, 2008; O. BRUAND, « La villa carolingienne : une seigneurie? Réflexions sur les cas des villas d'Hammelburg, Perrecy-les-Forges et Courcay », in D. BARTHÉLEMY et J.-M. MARTIN (dir.), Liber Largitorius. Études d'histoire médiévale offertes à Pierre Toubert par ses élèves, Genève, 2003, p. 349-374; ID., Les origines de la société féodale: l'exemple de l'Autunois, France, Bourgogne, Dijon, 2009 ; É. RENARD, « Domaine, village ou circonscription administrative ? La polysémie du mot villa aux VIIIe-xe siècles et l'assise territoriale des paroisses rurales primitives », in J.-M. YANTE et A.-M. BULTOT-VERLEYSEN (éd.), Autour du « village » : établissements humains, finages et communautés rurales entre Seine et Rhin, IV^e-XIII^e siècle, Louvain-la-Neuve, 2010, p. 153-177; ID., « Administrer des biens, contrôler des hommes, gérer des revenus par l'écrit au cours du premier Moyen Âge », in X. H ERMAND, J.-F. NIEUS et É. RENARD (éd.), Décrire, inventorier, enregistrer entre Seine et Rhin au Moyen Âge: formes, fonctions et usages des écrits de gestion, Paris, 2012; J.-M. YANTE et A.-M. BULTOT-V ERLEYSEN (éd.), Autour du « village »..., ibid.; G. DECLERCQ et A. VERHULST, « Villa et mansus dans le Liber Traditionum du x° siècle de l'abbaye Saint-Pierre-au-Mont-Blandin de Gand », Revue belge de philologie et d'histoire, 81, 2005, p. 1015-1022 ; F. HAUTEFEUILLE, « La villa et les autres structures de peuplement dans les pays de moyenne Garonne au VIIe siècle », in F. RECHIN (dir.), Nouveaux regards sur les villae d'Aquitaine: bâtiments de vie et d'exploitation, domaines et postérités médiévales, Rontignon, 2006, p. 351-362; F. NEGRO, « Villa e curtis nei diplomi imperiali del IX secolo », Studi medievali, 52/1 (2011), p. 81-128; J.-M. CARRIÉ, « Nommer les structures rurales entre fin de l'Antiquité et haut Moyen Âge: le répertoire lexical gréco-latin et ses avatars modernes », Antiquité tardive, 20 (2012), p. 25-46 et 21 (2013), p. 13-31; T. Kohl, « Villae publicae und Taufkirchen – ländliche Zentren im süddeutschen Raum der Karolingerzeit », in P. Ettel et L. W Erther (dir.), Zentrale Orte und zentrale Räume des Frühmittelalters in Süddeutschland, Mayence, 2013, p. 161-174. Voir, en outre, les contributions de Christian Sapin et Laurent Schneider dans le présent volume.

- **4.** P. BERTRAND, M. BURGHART, A.-M. ÉDDÉ, A. GUERREAU-JALABERT, O. GUYOTJEANNIN et A. MAIREY, « L'historien médiéviste et la pratique des textes : les enjeux du tournant numérique », in *Être historien du Moyen Âge au XXI^e siècle*, Paris, 2008, p. 273-301 ; J.-P. GENET et A. ZORZI (dir.), Les historiens et l'informatique : un métier à réinventer, Naples, 2011.
- 5. Un certain nombre de ces projets sont présentés dans A. AY, S. BARRET et G. VOGELER (dir.), Digital diplomatics. The computer as a tool for the diplomatist?, Cologne/Weimar/Wien, 2014, p. 187-210.
- 6. Soutenue en décembre 2014: N. PERRAUX, L'écriture du monde. Dynamique, perception, catégorisation du Mundus au Moyen Âge (VIII^e-XIII^e siècle). Recherche à partir des bases de données numérisées, Dijon, 2014. Une synthèse en a été donnée sous la forme d'un essai en deux livraisons: ID., « L'écriture du monde (I). Les chartes et les édifices comme vecteurs de la dynamique sociale dans l'Europe médiévale (VII^e-milieu du XIV^e siècle) », Bucema, 19/2 (2015), [en ligne: https://cem.revues.org/14264]; ID., « L'écriture du monde (II). L'écriture comme facteur de régionalisation et de spiritualisation du mundus: études lexicales et sémantiques », Bucema, 20/1 (2016), à paraître.
- 7. Pour des raisons de forme, il est difficile d'énumérer ici toutes les éditions incluses dans l'ensemble. Précisons cependant que le CEMA intègre, entre autres, les bases diplomatiques suivantes: CBMA, Chartae Galliae, chartes originales de l'Artem, Codice diplomatico dela Lombardia medievale, dMGH (section Diplomata jusqu'à Frédéric Barberousse [† 1190]), Deeds Project, Thesaurus diplomaticus, chartes numérisées de la Fundació Noguera, mais encore les principaux fonds du site Monasterium, les Anglo-Saxon Charters, les Cartulaires d'Île-de-France numérisés par l'École des chartes, la base Scripta pour la Normandie, le Codice Diplomatico Longobardo, les Regii Neapolitani archivi monumenta, le Codice diplomatico Istriano, le Codex diplomaticus Cavensis, ainsi que de nombreuses autres éditions. Le contenu actuel du corpus est présenté dans N. Perreaux, L'écriture du monde. Dynamique..., op. cit., p. 244-380.
- **8.** La *Patrologie latine* fait exception à la règle, mais elle contient différentes typologies documentaires (y compris des chartes), et n'aurait donc pas permis de trancher ce problème de la spécificité hypothétique de la *villa* dans les actes diplomatiques. Les textes narratifs, normatifs ou hagiographiques devront donc être examinés lors de futures analyses.
- 9. Dès 1939, Marc Bloch écrivait: « Nulle étude n'est aujourd'hui moins avancée que celle de cette géographie sociale », cf. La société féodale. La formation des liens de dépendance. Les classes et le gouvernement des hommes, Paris, 1939-1940, p. 251. Voir de même: Id., « Pour une histoire comparée des sociétés européennes », Revue de synthèse historique, 46 (1928), p. 15-50; G. Duby, « Les sociétés médiévales. Une approche d'ensemble », in Hommes et structures du Moyen Âge, Paris, 1973, p. 361-380 [première parution dans Annales ESC, 26/1 (1971), p. 1-13]; C. WICKHAM, « Problems of comparing rural societies in early medieval Western Europe », Transactions of the Royal Historical Society, 2 (1992), p. 221-246; M. MITTERAUER, Warum Europa? Mittelalterliche Grundlagen eines Sonderwegs, Munich, 2003; J. Le Goff, L'Europe est-elle née au Moyen Âge, Paris, 2003; J. BASCHET, La civilisation féodale: de l'an Mil à la colonisation de l'Amérique, Paris, 2004; C. L OVELUCK, Northwest Europe in the Early Middle Ages, c. AD 600-1150. A Comparative Archaeology, Cambridge, 2013.
- 10. L'étude d'Étienne Renard (remise en janvier 2004 aux éditeurs), à la fois nuancée et critique, est à ce titre d'autant plus remarquable : É. RENARD, « Domaine, village ou circonscription... », op. cit.

- 11. Il ne s'agit pas pour autant d'affirmer que les recherches portant sur des dossiers documentaires précis et à propos de villae ciblées, sont historiographiquement dépassées. Tout au contraire, notre souhait est de comprendre comment les perspectives micro- et macrohistoriques peuvent s'articuler: voir par exemple F. Armand, « Localisation d'un palais royal mérovingien dans l'Aisne. La villa Brennacum », Revue archéologique de Picardie, 1 (2005), p. 101-107; L. Schneider, « Cité, castrum et "pays": espace et territoire en Gaule méditerranéenne durant le haut Moyen Âge. L'exemple de la cité de Nîmes et du pagus de Maguelone (v°-Xi° siècle) », in P. Cressier (éd.), Le château et la ville. Espaces et réseaux (vi°-Xiii° siècle), Rome/Madrid, 2008, p. 29-69.
- **12.** Outre les travaux de Laurent Schneider pour le sud de l'actuelle France, déjà cités, voir : É. R ENARD, « Grandes propriétés et organisation domaniale dans le Midi de la Gaule à l'époque carolingienne : que peut-on savoir ? », Revue belge de philologie et d'histoire, 90 (2012), p. 381-412.
- 13. R. Noël, « À la recherche du village médiéval, hier et aujourd'hui », in J.-M. Yante et A.-M. B Ultot-Verleysen (éd.), Autour du « village »..., op. cit., p. 3-75, ici p. 41. De même, si Robert Fossier concédait que le colloque de Louvain-la-Neuve avait fait progresser nos connaissances « pour des termes essentiels comme villa, parrochia, communia, d'autres au passage, comme dominus, circuitus », il proposait de « dresser, dans notre microrégion par exemple, une sorte d'atlas linguistique où seraient portés pour un même terme ses sens à telle date et en tel lieu? », in R. Fossier, « Conclusions générales », J.-M. Yante et A.-M. Bultot-Verleysen (éd.), Autour du « village »..., ibid., p. 505-511, ici p. 506.
- 14. J. F. Niermeyer, Mediae latinitatis lexicon minus, Leiden, 1954-2002, p. 1101-1103.
- 15. Il s'agit du premier sens donné par le Gaffiot : « maison de campagne, propriété, maison des champs, ferme, métairie », cf. F. GAFFIOT et P. FLOBERT, *Dictionnaire Latin-Français*, Paris, 2001, p. 808.
- **16.** J. M ORSEL, « Communautés d'installés », EspacesTemps.net, 2014 [en ligne : http://www.espacestemps.net/articles/communautes-dinstalles/], consulté le 1^{er} mai 2016.
- 17. Le dictionnaire de R. E. Latham [Revised Medieval Latin Word-List, from British and Irish Sources (With Supplement), Oxford, 2004 (1^{re} éd. 1965), p. 512-513] insiste plutôt sur ce sens, malgré de multiples définitions.
- **18.** C'est vers cette définition que penche le dictionnaire de M. Parisse (dir.), *Lexique Latin-Français, Antiquité et Moyen Âge*, Paris, 2006, p. 596 : « *uilla*, e, f. : domaine et maison à la campagne, ferme ¶ village, ville ».
- **19.** C. DU CANGE *et al.*, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, éd. augmentée, Niort, 1883-1887, t. 8, col. 329b, version numérisée par l'École des chartes [en ligne : http://ducange.enc.sorbonne.fr/VILLA], consultée le 1^{er} mai 2016.
- 20. « Ubi villa sensu Latino usurpatum pro vicus ».
- 21. C. DU CANGE et al., Glossarium mediae..., op. cit.
- 22. Voir note 3 et, en particulier, les recherches de Laurent Schneider. Un exemple saisissant de la variabilité typologique des villae dans R. FOSSIER, « Habitat, domaines agricoles et main-d'œuvre en France du Nord-Ouest au IX^e siècle », in W. Janssen et D. Lohrmann (dir.), Villa, curtis, grangia. Landwirtschaft ..., op. cit., p. 12-132, ici p. 128: « En résumé, le "grand domaine" carolingien, toute discussion écartée pour le moment sur sa mise en valeur, offre, sur une zone pourtant homogène et de faible étendue, des types de structure tantôt compacte, tantôt éclatée, tantôt sans lien apparent avec l'occupation précédente, tantôt intimement liée à cette dernière. » 23. É. RENARD, « Domaine, village ou circonscription... », op. cit. L'étude est largement consacrée à la question des liens entre les villae, les paroisses dites « primitives » et les grandes propriétés foncières (« grands domaines »).
- **24.** Voir le tableau récapitulatif donné dans É. PEYTREMANN, *Archéologie de l'habitat rural dans le nord de la France du IV^e au XII^e siècle, t. 1, Saint-Germain-en-Laye, 2003, p. 95, où l'auteur indique les*

définitions données par Marc Bloch, Henri Dubled, Gabriel Fournier, Georges Duby (1962 et 1973), Adriaan Verhulst, Robert Fossier, Guy Devailly, Guy Fourquin, André Debord, Élisabeth Magnou-Nortier et Dominique Barthélemy.

- 25. Cf. note 3.
- **26.** H. D'Arbois de Jubainville, « Le fundus et la villa... », op. cit.; J. Flach, « Fundus, villa et... », op. cit.
- 27. N. D. Fustel de Coulanges, *Histoire des institutions..., op. cit.*, en particulier p. 171-272 (chapitre V : « Est-il vrai que les Francs aient pratiqué la communauté de village ? », chapitre VI : « Le sol était-il distribué en villages ou en domaines ? », chapitre VII : « Nature du domaine rural » et chapitre VIII : « Quelques modifications du domaine rural »). Sur l'œuvre de Fustel, nous renvoyons à A. Guerreau, « Fustel de Coulanges médiéviste », *Revue historique*, 275/2 (avriljuin 1986), p. 381-406 ; *Id.*, *Le féodalisme. Un horizon théorique*, Paris, 1980, p. 47-50.
- 28. N. D. Fustel de Coulanges, *Histoire des institutions..., ibid.*, p. 462-463 : « Tel le domaine était au quatrième siècle, tel il est encore au neuvième. Il a la même étendue, les mêmes limites. Il porte souvent le même nom, qui est celui que lui a donné un ancien propriétaire romain. Il est divisé en deux parts, de la même façon qu'autrefois. Un homme en est propriétaire en vertu d'un droit de propriété qui n'a pas varié. Les hommes qui le cultivent sont encore, ou des esclaves, ou des affranchis, ou des colons. [...] Ce ne sont pas les rois mérovingiens qui ont créé l'alleu ni constitué la *villa*. Ce domaine datait de plus loin. Il s'était formé de lui-même. Il a subsisté par sa force propre. La société rurale a vécu et s'est conservée d'instinct. Il n'y a pas le moindre indice que ce système rural ait été attaqué ni contesté. [...] Tout cela subsistera au milieu de la féodalité, mais rien de cela n'est de l'essence de la féodalité. [...] Si l'on excepte les villes et quelques bourgs, on peut dire que les domaines ou *villae* couvraient le sol tout entier. »
- 29. N. D. Fustel de Coulanges, *Histoire des institutions...*, *ibid.*, p. 171-178, et encore p. 219 : « [O] n arrive à cette conclusion que les vrais villages d'hommes libres sont fort peu nombreux dans nos textes. Je n'ai réussi à en trouver qu'une cinquantaine au plus, contre plus de douze cents *villae*. Telle était, semble-t-il, la proportion entre les villages et les domaines. » L'hypothèse avait déjà été critiquée dans J. Flach, *Les origines de l'ancienne France...*, *op. cit.*, p. 47-68 (chapitre IV : « Les villages de la Gaule franque »). Sur ces questions, voir en dernier lieu : M. Watteaux, « À propos de la "naissance du village au Moyen Âge" : la fin d'un paradigme ? », *Études rurales*, 167-168 (2003), p. 307-318 ; R. Noël, « À la recherche du village médiéval... », *op. cit*.
- **30.** On pourra remarquer que ces différents points rendent l'auteur, en quelque sorte, inclassable en ce qui concerne la *villa*. Il n'apparaît ni comme « romaniste », ni comme « antiromaniste ».
- **31.** A. Verhulst, « La genèse du régime domanial... », op. cit.; Id., « La diversité du régime domanial... », op. cit.; C. Wickham, « L'identité villageoise entre Seine et Rhin, 500-800 », in J.-M. Y ANTE et A.-M. Bultot-Verleysen (éd.), Autour du « village »..., op. cit., p. 141-151, ici p. 151-152 : « [I] l existait au haut Moyen Âge, avant le ixe siècle, entre Seine et Rhin, des entités spatiales complexes qu'on peut appeler "villages", et [...] ces entités étaient encore faiblement structurées. [...] La première constatation qu'on doit faire est que les structures de l'habitat entre Seine et Rhin changèrent notablement au cours des ve et vie siècles. » Voir, de même, P. van Ossel, « De la "villa" au village : les prémices d'une mutation », in J.-M. Yante et A.-M. Bultot-Verleysen (éd.), Autour du « village »..., ibid., p. 219-236.
- **32.** J. Flach, *Les origines de l'ancienne France...*, *op. cit.*, p. 50 (nous respectons les italiques de l'auteur) : « Il ne fait pas de doute que le village tout entier ou une partie du village pussent être rattachés à une *villa*, en dépendre. Tantôt la villa comprendra plusieurs villages, parmi lesquels il peut s'en trouver de tenanciers libres, tantôt un village sera divisé, quant aux redevances dues, entre plusieurs *villae*. »
- 33. J. FLACH, Les origines de l'ancienne France..., ibid., p. 55 et 64.

- **34.** Théorie qu'il développe dans le chapitre IV : « Le château fort remplace la *villa* comme résidence du maître. » De là à faire de Flach un précurseur de l'*incastellamento*, il n'y a qu'un pas.
- **35.** J. Flach, *Les origines de l'ancienne France...*, *op. cit.*, p. 70 ; puis, p. 79 : « Toutes les *villae* furentelles donc décomposées ou détruites par l'effet des invasions étrangères et des guerres privées ? Assurément non ; mais toutes en ressentirent le contrecoup irrésistible. Déchoir ou se transformer devint leur lot. » Selon l'auteur, cette action de démembrement est renforcée aux x°x1° siècles par l'action de la « population rurale et (des) officiers du seigneur », qui cherchent là une source de revenus et de terres (p. 119).
- **36.** J. Flach, Les origines de l'ancienne France..., ibid., p. 93.
- **37.** J. Flach, Les origines de l'ancienne France..., ibid., p. 103 : « Le démembrement de la villa ne s'opéra ni partout de même ni partout en même temps. »
- **38.** M. Bloch, Les caractères originaux de l'histoire rurale française, Paris, 1960 (1^{re} éd. 1931, Paris/Oslo), p. 67-80. Voir la lecture proposée par É. PEYTREMANN, Archéologie de l'habitat rural..., op. cit., t. 1, p. 26.
- **39.** La villa était une « seigneurie », « un territoire organisé de telle sorte qu'une grande partie des profits du sol revînt, directement ou indirectement, à un seul maître », dans M. Bloch, Les caractères originaux..., op. cit., p. 67.
- 40. M. BLOCH, Les caractères originaux..., ibid., p. 77.
- **41.** C.-E. PERRIN, La seigneurie rurale en France..., op. cit.
- **42.** C.-E. PERRIN, *La seigneurie rurale en France...*, *ibid.*, p. 4 et : « [S]ouvent même la permanence du nom à travers les siècles atteste l'identité de l'antique *villa*. »
- 43. C.-E. PERRIN, La seigneurie rurale en France..., ibid.
- **44.** A. Verhulst, « La genèse du régime domanial... », op. cit.; Id., « La diversité du régime domanial... », op. cit.
- **45.** É. MAGNOU-NORTIER (éd.), Aux sources de la gestion publique..., op. cit.
- **46.** É. M AGNOU-NORTIER (éd.), Aux sources de la gestion publique..., ibid., p. 133 : « Il est caractéristique principalement du Bassin Parisien, du Nord et du Nord-Est de la France, ainsi que des régions avoisinantes dans la moitié méridionale de la Belgique actuelle et dans l'Allemagne à l'ouest du Rhin. »
- **47.** É. MAGNOU-NORTIER (éd.), Aux sources de la gestion publique..., ibid., p. 139 : « Des exemples cités nous concluons provisoirement que l'initiative seigneuriale a joué un rôle important dans la construction du régime domanial classique, non seulement et surtout pas exclusivement l'initiative royale, comme nous l'avions supposé à Spolète en 1965, mais aussi les abbayes et peut-être l'aristocratie. »
- **48.** É. MAGNOU-NORTIER (éd.), Aux sources de la gestion publique..., ibid., p. 133.
- 49. G. Fourquin, Histoire économique de l'Occident médiéval, Paris, 1969; R. Doehaerd, Le haut Moyen Âge occidental. Économies et sociétés, Paris, 1971; G. Duby, Guerriers et paysans, VII^e-XII^e siècle. Premier essor de l'économie européenne, Paris, 1973; L. Kuchenbuch, Bäuerliche Gesellschaft und Klosterherrschaft..., op. cit. Voir, de même, la carte donnée dans M. Rouche, « Géographie rurale du royaume de Charles le Chauve », in D. Ganz, M. T. Gibson et J. L. Nelson (dir.), Charles the Bald. Court and kingdom. Papers based on a colloquium held in London in april 1979, Oxford, 1981, p. 193-211, figure 11.1: « Grand domaine et bocage dans le royaume de Charles le Chauve. » Nous remercions chaleureusement Charles West de nous avoir communiqué cette carte. Voir de même: P. Toubert, L'Europe dans sa première croissance..., op. cit., p. 28-39 (« La question domaniale. I. Historiographie et problématique: les grandes étapes ») et p. 73-117 (« La part du grand domaine dans le décollage économique de l'Occident, VIII^e-xe siècle »).
- **50.** J.-P. DEVROEY, « The large estate in the Frankish kingdoms : a tentative dynamic definition », in Études sur le grand domaine carolingien, Aldershot, 1993 [article initialement publié en allemand : « Grundherrschaft, Frankenriech », in *Lexikon des Mittelalters*, t. 4, Munich, 1989, col. 1740-1744],

- p. 1-8, ici p. 3: « The chronology of the formation and development of the large "classical" manor up to its heyday in the 9th century can be sketched as follows: in the 6th century, constitution of the primitive form of the bipartite manor, in which a group of holdings was closely linked with the development and exploitation of the seignorial demesne [...]; in the 8th century, completion and propagation of the model in the central regions of the Frankish realm, between the Seine and the Rhine. In the 9th century, the Carolingian villa evolved in the central zones of the Empire and spread to the more peripheral regions and to the conquered lands. »
- 51. P. Bonnassie, La Catalogne du milieu du xe à la fin du xie siècle, 2 vol., Toulouse, 1975, p. 215-219; Id., La Catalogne au tournant de l'an Mil, Paris, 1990, p. 101-103; M. Bourin, Villages médiévaux en Bas-Languedoc. Genèse d'une sociabilité (xe-xive siècle), Paris, 1987, t. 1, p. 61; É. Magnou-Nortier, « La terre, la rente et le pouvoir... », op. cit.; É. Renard, « Domaine, village ou circonscription... », op. cit., avec en particulier des exemples pour la Rhénanie; E. Zadora-Rio (dir.), Des paroisses de Touraine..., op. cit., p. 84-86, ici p. 85: « Qu'en conclure en ce qui concerne l'utilisation des sources carolingiennes pour l'occupation du sol? Il faut certainement renoncer à chercher une résidence aristocratique et un grand domaine dans chaque villa, comme il faut renoncer à voir nécessairement dans le manse une exploitation paysanne. Il faut admettre, sans doute, que le terme de villa ne nous donne aucune information sur la structure groupée ou dispersée de l'habitat: il peut désigner un village, des exploitations paysannes dispersées, aussi bien qu'une résidence aristocratique, associée ou non à un habitat groupé. Il faut renoncer, enfin, à évaluer la densité de l'habitat à partir de la densité du semis de villae identifiées, et reconnaître que celles-ci ne peuvent être localisées que de manière floue à travers un toponyme. »
- 52. Voir par exemple C. Wickham, « L'identité villageoise... », op. cit., p. 144, où l'auteur donne toutefois quelques précisions : « En revanche, au VII^e siècle, les documents de Saint-Denis et du Mans révèlent un paysage partagé entre des villae qui sont clairement de grands domaines fonciers. S'agit-il d'une survivance de la structuration foncière de l'époque romaine ? Je ne le crois pas. Cela reflète plutôt la domination écrasante des grands domaines dans le Parisis et le Maine à l'époque mérovingienne. Il en résulte que décrire un finage et décrire un domaine deviennent presque équivalents je reviendrai sur ce point. On doit constater quand même que cette situation est caractéristique surtout de certaines zones de la Neustrie. À l'est de Verdun et en Bourgogne, où la propriété était manifestement beaucoup plus fragmentée, on note que villa a une acception géographique dès le VII^e siècle, c'est-à-dire que le mot y désigne un habitat et son territoire, qui peut être partagé entre plusieurs propriétaires, comme cela ressort déjà des textes du VI^e siècle. »
- 53. Site web du projet: http://www.cbma-project.eu/ (consulté le 1 er mai 2016). À ce jour, l'équipe a numérisé plus de 15 000 chartes. Voir en dernier lieu: M.-J. GASSE-GRANDJEAN, « Les CBMA et le numérique », in L'apport des technologies numériques à la diplomatique médiévale, éd. Francia, 40 (2013), p. 255-263; E. MAGNANI, M.-J. GASSE-GRANDJEAN, N. PERREAUX et C. REY, « Chartae Burgundiae Medii Aevi (CBMA). Du parchemin à l'écran », Lettre de l'INSHS, Partage d'expériences. La Tribune Adonis, mars 2013, p. 27-30. Concernant la documentation bourguignonne, voir I. Rosé, « Panorama de l'écrit diplomatique en Bourgogne: autour des cartulaires (XI^e-XVIII^e siècle) », Bucema, 11 (2007), p. 78-122 [en ligne: http://cem.revues.org/document3972.html], consulté le 1 er mai 2016.
- **54.** Sur ce point, nous nous permettons de renvoyer à N. Perreaux, « Le rythme de l'écriture. Productions des chartes et dynamique sociale (IX^e-XIII^e siècle): Bourgogne, Centre, Pays de la Loire », in C. Senséby (dir.), L'écrit monastique dans l'espace ligérien, Rennes, 2016 (à paraître).
- **55.** M. CHAUME, *Les origines du duché de Bourgogne*, Dijon, 1925-1937, en particulier la partie II, 2 « Géographique historique. Fascicule deuxième », p. 383-485 et p. 734-805, où il est question de l'habitat et des divisions spatiales.
- **56.** M. CHAUME, Les origines..., t. II/2, ibid., p. 421-422.

- **57.** M. CHAUME, Les origines..., ibid., p. 452-453.
- **58.** M. CHAUME, Les origines..., ibid., p. 455.
- **59.** M. Chaume, *Les origines...*, *ibid.*, p. 465-475 : « Au moins un tiers, peut-être la moitié des agglomérations qui existaient dans la première moitié du neuvième siècle, a disparu ; de tous côtés, les broussailles et la forêt ont repris l'avantage aux dépens des terres cultivées ; celles-ci sont réduites à l'extrême et ne se rencontrent plus qu'au voisinage des *villae* subsistantes. Peut-on même parler de *villae* ? »
- **60.** F. Bange, « L'ager et la villa... », op. cit. Les propositions d'André Déléage sur la villa ne seront pas détaillées dans le présent article. Le terme ne fait d'ailleurs pas l'objet d'une analyse propre dans A. Déléage, La vie rurale en Bourgogne jusqu'au début du XI^e siècle, Mâcon, 1941.
- 61. A. DÉLÉAGE, La vie rurale..., ibid., p. 534.
- **62.** A. DÉLÉAGE, La vie rurale..., ibid.
- **63.** A. DÉLÉAGE, *La vie rurale..., ibid.*, p. 545 : « la *villa* ne pourrait-elle pas être la cellule territoriale à l'intérieur de laquelle les maîtres de la terre et des hommes sont liés entre eux par des liens de parenté qui leur donnent droit à un usage collectif d'une partie de son sol ? ».
- **64.** A. DÉLÉAGE, *La vie rurale..., ibid.*; A. GUERREAU-JALABERT, « *Spiritus et caritas*. Le baptême dans la société médiévale », in F. HÉRITIER-AUGÉ et É. COPET-ROUGIER, *La parenté spirituelle*, Paris, 1995, p. 133-205.
- **65.** O. Bruand, Les origines de la société féodale. L'exemple de l'Autunois (France, Bourgogne), Dijon, 2009.
- **66.** O. BRUAND, *Les origines de la société…, ibid.*, p. 181-204, ici p. 204 : le « modèle domanial apparaît plus comme un leurre, car il n'est visible, et encore sous une forme bien souvent partielle et dégradée, que dans les chartes qui concernent la haute couche des élites autunoises ».
- 67. A. GUERREAU, Le féodalisme, un horizon théorique, Paris, 1980, p. 179-184.
- **68.** O. Bruand, Les origines de la société..., op. cit., p. 225.
- **69.** A. Guerreau, « Les caractères fondamentaux de la manipulation formelle/statistique des textes historiques ("anciens") numérisés. Éléments pour un programme de recherches », article inédit. 2012.
- **70.** Cooc a été développé par Alain Guerreau. Il fonctionne comme une interface permettant d'articuler les fonctions du logiciel R, et plus particulièrement celles de la bibliothèque Rcqp, avec le logiciel de base de données CWB [http://cwb.sourceforge.net/ (consulté le 1^{er} mai 2016)]. En 2010-2012, nous avions appliqué cette méthode sans utiliser d'algorithme spécifique, ce qui demandait une manipulation non automatisée des corpus. En 2016, l'exécution d'une simple ligne de code permet d'obtenir un résultat presque instantané.
- 71. B. Bon, « OMNIA Outils et Méthodes Numériques pour l'Interrogation et l'Analyse des textes médiolatins », *Bucema*, 13 (2009), p. 291-292; *Id.*, « OMNIA : outils et méthodes numériques pour l'interrogation et l'analyse des textes médiolatins (2) », *Bucema*, 14 (2010), p. 251-252; *Id.*, « OMNIA : outils et méthodes numériques pour l'interrogation et l'analyse des textes médiolatins (2) », *Bucema*, 15 (2011) [en ligne : http://cem.revues.org/12015 (consulté le 1^{er} mai 2016)].
- 72. A. BERNARD et A. BRUEL (éd.), Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny, 6 vol., Paris, 1876-1903. La version employée est celle numérisée par l'équipe du projet CBMA. Elle a été révisée à partir des datations données par Maurice Chaume, Didier Méhu et Barbara Rosenwein. L'ensemble contient un certain nombre d'actes relatifs à des biens situés hors du Mâconnais, mais ces derniers restent minoritaires face à la masse documentaire liée aux affaires locales (voir la note suivante).
- 73. H. Atsma et J. Vezin, « Autour des actes privés du chartrier de Cluny (xe-xie siècles) », in O. G UYOTJEANNIN, L. MORELLE et M. PARISSE (dir.), « Pratiques de l'écrit documentaire au Xie siècle », Bibliothèque de l'École des chartes, 155 (1997), p. 46-60; S. BARRET, « Note sur le Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny d'Auguste Bernard et Alexandre Bruel », Bucema, Les cartulaires, notices, 2009 [en ligne: http://cem.revues.org/11017 (consulté le 1 er mai 2016)]; P. CHASTANG, « Le premier

- Cluny et l'écrit pratique. Quelques propositions », in D. Iogna-Prat, M. Lauwers, F. Mazel et I. R osé (dir.), Cluny. Les moines et la société au premier âge féodal, Rennes, 2013, p. 95-110; M. Innes, « On the material culture of legal documents: charters and their preservation in the Cluny archive, ninth to eleventh centuries », in W. Brown, M. Costambeys, M. Innes et A. Kosto (dir.), Documentary Culture and the Laity in the Early Middle Ages, Cambridge, 2013, p. 283-320.
- 74. Nous verrons plus loin pourquoi ce nombre a été choisi en premier examen. Le script développé par Alain Guerreau permet d'afficher un graphique par anamorphose, dans lequel l'échelle de temps est régulière: c'est ce qui explique pourquoi, sur l'histogramme, certaines tranches sont larges (lorsque la documentation est abondante pour une période donnée) ou minces (lorsque la documentation se fait plus rare).
- 75. L'intensité des pics n'est donc pas comparable à celle du graphe précédent.
- 76. Environ 25 mentions par paquet de 25 800 mots, contre 215.
- 77. Si l'on excepte la moindre stabilité lors de la première phase et l'absence de rebond au tournant du XIII^e siècle.
- **78.** L'explication par une « simple » évolution scripturaire paraît devoir ici être écartée. La localisation des biens évoqués dans les actes, fondement de la domination, devait nécessairement suivre une forme de consensus social, hors duquel les transactions auraient été caduques. Si des nuances, parfois fortes, s'observent d'un scribe à l'autre au sein d'un même *scriptorium*, il est peu probable que le choix de faire fréquemment allusion à un réseau de *villae* dépendait uniquement du bon vouloir du scripteur.
- **79.** B.-M. Tock (dir.), M. Courtois, M.-J. Gasse-Gy et P. Dy, La diplomatique française du haut Moyen Âge: inventaire des chartes originales antérieures à 1121 conservées en France, t. 1 (Introduction générale, album diplomatique, table chronologique, table des auteurs), et t. 2 (Table des destinataires, table des genres diplomatiques, table des états de la tradition manuscrite, table des sceaux, table des chirographes, table des cotes d'archives ou de bibliothèques), Turnhout, 2001.
- **80.** Il convient néanmoins de garder à l'esprit que l'entité « France » n'existait pas sur la majeure partie de la chronologie étudiée.
- **81.** P. Geary, Naissance de la France. Le monde mérovingien, Paris, 1989, p. 209-253 [traduit de Before France and Germany. The Creation and Transformation of the Merovingian World, Oxford, 1988]; S. L EBECQ, Les origines franques, V°-IX° siècle, Paris, 1990; G. BÜHRER-THIERRY et C. MÉRIAUX, 481-888, la France avant la France, Paris, 2010, p. 261-293.
- **82.** Voir néanmoins les analyses originales de J. J. LARREA, La Navarre du IV^e au XII^e siècle, Paris/Bruxelles, 1998, p. 323-326 (« La villa, cadre de base de la vie rurale »).
- **83.** G. BÜHRER-THIERRY et C. MÉRIAUX, 481-888..., op. cit., p. 275-280. De nombreux travaux ont été consacrés à l'aristocratie et aux élites lors des dernières années : cf. J. MORSEL, L'aristocratie médiévale. La domination sociale en Occident (ve-xve siècle), Paris, 2004; F. BOUGARD, G. BÜHRER-T HIERRY et R. LE JAN, « Les élites du haut Moyen Âge : identités, stratégies, mobilité », Annales, 4 (2013), p. 1079-1112.
- **84.** A. Guerreau, *Le féodalisme..., op. cit.*, p. 208 : « Cluny était aussi à la limite de ce qu'on appelle France du Nord et France du Midi, près de la "frontière linguistique", donc en contact tant avec l'Europe méridionale de substrat romain qu'avec l'Europe du nord plus germanisée. Cluny était dans le royaume, mais la Saône, frontière de l'Empire, coule à moins de quinze kilomètres. Cette position centrale ainsi que la relative prospérité locale, peut-être aussi l'éloignement de tout pouvoir féodal fort, firent de cette abbaye la tête d'un immense empire monastique aux dimensions de la Chrétienté » ; *ID.*, « Réflexions sur l'historiographie clunisienne. Biais, apories, concepts », *in* D. MÉHU (dir.), *Cluny après Cluny. Constructions, reconstructions et commémorations,* 1790-2010, Rennes, 2013, p. 247-294 ; sur la situation de l'abbaye, voir de même : D. MÉHU, *Paix et communautés autour de l'abbaye de Cluny (xe-xve siècle)*, Lyon, 2001 ; I. Rosé, *Construire une société*

- seigneuriale : itinéraire et ecclésiologie de l'abbé Odon de Cluny, fin du IX^e -milieu du X^e siècle, Turnhout, 2008.
- **85.** Lors d'études antérieures, nous avions déjà montré combien le corpus des originaux pouvait être proche des corpus composés essentiellement de cartulaires, et donc de copies : N. Perreaux, « L'écriture du monde (I). Les chartes... », op. cit., § 27-41.
- **86.** La chute dans les espaces ligériens semble très brutale : c'est ce qui explique par ailleurs la position particulière de la région sur l'ACP.
- 87. Seuls les diplômes considérés comme originaux ont été retenus, en particulier pour l'édition de C. Brühl et T. Kölzer (éd.), *Die Urkunden der Merowinger*, 2 vol., Hanovre, 2001. Dans notre étude, l'ensemble de la section *Diplomata* a été pris en compte, depuis les Mérovingiens jusqu'à Frédéric Barberousse [† 1190].
- 88. Voir note 3.
- **89.** Sur les spécificités du grand domaine en Italie, nous renvoyons à P. Toubert, L'Europe dans sa première croissance..., *op. cit.*, p. 117-144.
- **90.** Voir note 3.
- 91. Fonction « coocA » et « coocB » de Cooc.
- 92. Grâce à la fonction « freqcooc » de Cooc.
- **93.** Ce qui en fait le huitième cooccurrent de *villa*, parmi les substantifs, pour la période allant du VII à la fin du VIII siècle (fenêtre de plus ou moins 5 mots autour du lemme).
- **94.** Soit le dixième cooccurrent de *villa*, parmi les substantifs, pour la période allant du VI^e à la fin du VII^e siècle.
- **95.** Sur ces termes, nous renvoyons à l'article de Marie-José Gasse-Grandjean dans le présent volume, « *Cellula* et *monasteriolum* dans les chartes de la Bourgogne médiévale ».
- **96.** Soit le dix-neuvième cooccurrent de *villa*, parmi les substantifs, pour la période allant du VII^e à la fin du VIII^e siècle.
- **97.** M. SUTTOR, « Le rôle d'un fleuve comme limite ou frontière au Moyen Âge. La Meuse, de Sedan à Maastricht », *Le Moyen Âge*, 116/2 (2010), p. 335-366.
- **98.** Ce qui ne désigne pas toujours un « fleuve » au sens contemporain, mais un cours d'eau large, au débit stable et important. Sur ce point, voir N. Perreaux, L'écriture du monde. Dynamique..., op. cit., p. 951-970.
- 99. A. GUERREAU, « Fief, féodalité, féodalisme. Enjeux sociaux et réflexion historienne », Annales ESC, 45/1 (1990), p. 137-166; Id., « Seigneurie », in A. VAUCHEZ (dir.), Dictionnaire encyclopédique du Moyen Âge, Paris, 1997, p. 1415-1416.
- 100. Décomptes réalisés sur les occurrences des deux lemmes accolés. Nous avons ainsi réduit la distance (habituellement de plus ou moins cinq mots), pour nous concentrer sur les attributs propres à la villa.
- **101.** Les contextes associant *villa* et *pars* sont cependant variables. Malgré une dominance de cette « parcellisation », la cooccurrence des termes désigne parfois une *villa* complète (contexte inverse), ou encore des biens morcelés situés dans une *villa*. Une étude exclusivement consacrée à ce problème serait probablement instructive.
- 102. À plus ou moins cinq mots entre les deux lemmes.
- 103. N. Perreaux, L'écriture du monde. Dynamique..., op. cit., seconde partie de la thèse. Sur les notions d'encellulement et d'inecclesiamento, nous renvoyons à R. Fossier, Enfance de l'Europe, x^e-XII e siècle. Aspects économiques et sociaux, 2 vol., Paris, 1982; M. Lauwers, Naissance du cimetière: lieux sacrés et terre des morts dans l'Occident médiéval, Paris, 2005; Id., « De l'incastallamento à l'inecclesiamento. Monachisme et logiques spatiales du féodalisme », in D. Iogna-Prat, M. Lauwers, F. Mazel et I. Rosé (dir.), Cluny..., op. cit., p. 315-338.

- **104.** L'encellulement étant lui-même un phénomène extrêmement variable dans son intensité et sa chrono-géographie. Voir note précédente et N. Perreaux, «L'écriture du monde (I). Les chartes... », op. cit.
- **105.** Car il est possible que cette dislocation ne soit pas une cause directe de l'évolution des pouvoirs royaux, mais plutôt de la réorganisation des factions dominantes liées à ces derniers.
- 106. F. BOUGARD, G. BÜHRER-THIERRY et R. LE JAN, « Les élites... », op. cit.
- **107.** Concernant la géolocalisation des documents anciens, nous renvoyons désormais à M.-J. G ASSE-GRANDJEAN et L. SALIGNY (dir.), *Géolocalisation et sources anciennes*?, *Bucema*, Hors-Série n° 9 (2016) [en ligne: https://cem.revues.org/13770 (consulté le 3 mai 2016)].
- **108.** Dans le cas contraire, les pics d'occurrences seraient plutôt localisés aux moments où les royautés sont installées et puissantes.
- **109.** G. BÜHRER-THIERRY, *L'Europe carolingienne*: 714-888, Paris, 2010 (1^{re} édition en 1999), chapitre 3.2.
- 110. N. PERREAUX, « L'écriture du monde (I). Les chartes... », op. cit.
- **111.** Voir en dernier lieu la synthèse de S. Wood, *The Proprietary Church in the Medieval West*, Oxford, 2006.
- 112. J.-P. Deuroey, *Puissants et misérables...*, *op. cit.*, p. 455 : « Les *villae* que nous rencontrons dans les sources écrites correspondent tantôt au terroir d'un village (au sens géographique du mot), tantôt à l'espace d'une paroisse ancienne (un ou plusieurs villages actuels avec leur territoire), mais le vocable sert également à désigner des entités plus restreintes, comme des habitats intercalaires ou des ensembles discontinus, comme des groupements domaniaux ou des aires de domination plus vastes encore dans lesquelles un puissant détient des droits ou des revenus sur une partie ou la totalité des habitants. » Sur la polysémie de la *villa*, voir de nouveau : É. RENARD, « Domaine, village ou circonscription... », op. cit. ; *ID.*, « La gestion des domaines d'abbaye aux VIII e-xe siècles. Notions de base et conseils pour une meilleure compréhension des sources écrites », in *Une abbaye et ses domaines au haut Moyen Âge, Saint-Hubert*, 1999 [éd. De la Meuse à l'Ardenne, n e 29], p. 115-150, ici p. 129-131 (« Le piège des mots : *Villa* »).
- 113. Il s'agirait, en premier lieu, de distinguer l'évolution des villae désignant des grands domaines et celle des villae constituant des circonscriptions territoriales. Bien que l'opposition entre ces objets nous paraisse devoir être partiellement révisée, nous avons mené des expériences de contrôle. Le syntagme « in villa » permet, en effet, le plus souvent de s'assurer que la villa mentionnée désignait une circonscription. Or, celui-ci est très fréquent (plus de 20 000 occurrences, soit près d'un tiers des villae à l'échelle européenne), et suit la chronologie du lemme dans son ensemble. À l'inverse, les mentions associant directement villa et dono (« dono villam meam », « donamus villa nostram », etc.) sont très rares sur la totalité du corpus (34 occurrences sur 67 000 pour le lemme). De même, les mentions de « villa cum [...] » sont plutôt rares : un peu plus de 1 000 occurrences seulement. Il est vrai que dans ce dernier cas, où la villa désignerait plutôt des grands domaines, la chute des mentions paraît un peu plus précoce (entre le IXe et le Xe siècle). Toutefois, dans un cas comme dans l'autre, les chronologies sont proches. Des expériences futures permettront, espérons-le, de préciser ces points.

AUTEUR

NICOLAS PERREAUX

Goethe-Universität Frankfurt am Main, SFB 1095 « Schwächediskurse und Ressourcenregime » (Teilprojekte B05)